

# La Fédération Socialiste Républicaine du Borinage 1919-1939

Etude d'Archives.

par Jean PUISSANT,

Attaché de Recherche à l'Institut belge de Science politique.

★

	Page
<i>Avertissement</i> . . . . .	609
<i>Introduction</i> . . . . .	609
<i>Chapitre premier FSRD</i> . . . . .	610
I. <i>Histoire</i> . . . . .	610
II. <i>L'organisation politique</i> . . . . .	614
A. <i>La Fédération locale</i> . . . . .	614
B. <i>Structures intermédiaires</i> . . . . .	616
C. <i>La Fédération d'arrondissement</i> . . . . .	617
1° <i>Le comité fédéral.</i> . . . . .	618
2° <i>Le comité exécutif</i> . . . . .	619
3° <i>Les délégués au CG</i> . . . . .	620
4° <i>Les délégués aux Congrès nationaux</i> . . . . .	621
D. <i>Comité provincial</i> . . . . .	622
E. <i>La Fédération des Elus</i> . . . . .	622
<i>Chapitre II. Les moyens mis au service des structures</i> . . . . .	623
I. <i>La Presse</i> . . . . .	623
II. <i>Les Finances</i> . . . . .	625
III. <i>Les effectifs</i> . . . . .	627
IV. <i>Les Elections</i> . . . . .	628
A. <i>Elections communales</i> . . . . .	629
B. <i>Elections provinciales</i> . . . . .	630
C. <i>Elections législatives</i> . . . . .	630

V. <i>Les Polls et référendums</i>	633
A. <i>Polls législatifs</i>	633
B. <i>Polls provinciaux</i>	634
C. <i>Polls communaux</i>	634
D. <i>Référendums mineurs</i>	635
E. <i>Pour la petite histoire</i>	636
F. <i>Mise hors poll</i>	636
VI. <i>Le Personnel politique</i>	637
A. <i>Comité exécutif</i>	640
B. <i>Comité fédéral</i>	641
C. <i>Monographie type Dour</i>	642
D. <i>Biographies</i>	643
<i>Chapitre III. La politique de la Fédération boraine</i>	645
I. <i>La période 1919-1929</i>	645
A. <i>Le Ministérialisme</i>	645
B. <i>La discipline</i>	649
C. <i>La politique scolaire</i>	650
D. <i>La politique étrangère</i>	651
II. <i>La période 1929-1936</i>	652
A. <i>Introduction</i>	652
B. <i>La contestation</i>	653
C. <i>Plan du Travail</i>	659
D. <i>Scission de gauche</i>	659
E. <i>Elections 1936</i>	662
III. <i>La période 1936-1939</i>	663
<i>Conclusion</i>	666
<i>ANNEXES :</i>	
I. <i>Archives microfilmées</i>	668
II. <i>Bibliographie sommaire</i>	670
III. <i>Tableau des bourgmestres et communes socialistes</i>	671
IV. <i>Tableau des députés, sénateurs et conseillers provinciaux</i>	672
V. <i>Tableau des délégués :</i> <i>au conseil général du POB, au comité exécutif de la Fédération.</i>	673
VI. <i>Tableau des effectifs</i>	674
VII. <i>Tableau des membres du comité fédéral</i>	676
VIII. <i>Lettre de Trotsky à Dauge</i>	678

## AVERTISSEMENT

Cette étude de la fédération d'arrondissement Mons-Borinage du Parti ouvrier belge est basée presque uniquement sur les archives microfilmées par les Archives générales du Royaume pour le compte de l'Institut belge de Science politique. Elles concernent les organes de direction de la Fédération de 1919 à 1938. D'autres archives sont en cours de microfilmage et n'ont pas encore été dépouillées, elles nous ont pourtant fourni certains éléments :

Il s'agit donc d'une ébauche d'étude qui a pour but de décrire l'organisation du POB dans une des régions ouvrières du pays qui lui sont les plus favorables et de signaler les problèmes politiques qui ont suscité des réactions au sein de la fédération, de les exposer brièvement.

L'étude des organisations qui constituent le POB et surtout l'étude des organisations de base du parti, sont indispensables pour pouvoir arriver à une investigation d'ensemble et qui se voudra complète d'une fédération du POB. Le caractère analytique de cet article doit donc être excusé. Il sera peut-être un élément d'une étude plus vaste, plus complète et donc plus valable.

## INTRODUCTION

### L'Arrondissement de Mons et du Borinage

Le Borinage est, en général, une région économiquement et socialement homogène, organisée autour des houillères mais située au sein d'un arrondissement administratif qui lui est resté longtemps étranger.

L'arrondissement est composé de 14 communes industrielles (169.000 habitants) qui hormis Mons, forment le Borinage proprement dit, de 20 communes semi-industrielles (56.000 habitants) et de 47 communes rurales (50.000 habitants).

En 1935, il y a 275.000 habitants dont 10.000 étrangers, mineurs pour la plupart (1).

On dénombre 60.000 ouvriers dont (2) :

40 % sont employés dans les mines (Borinage).

17 % sont employés dans la construction mécanique (Jemappes, Boussu-Dour).

8 % sont employés dans le bâtiment (Mons).

---

(1) G. JACQUEMYS, *La Vie Sociale dans le Borinage Houiller*, Bruxelles, 1939, p. 14.

(2) *Idem op cit.*, p. 18.

- 5 % sont employés dans les industries réfractaires (Baudour-Tertre).
- 5 % sont employés dans l'industrie du cuir (Frameries-La Bouverie).
- 5 % sont employés dans l'industrie chimique.
- 4 % sont employés dans les transports.
- 18 % sont employés dans l'agriculture.
- 6 % de divers.

Le Borinage est, avant la crise, le second bassin minier du pays après Charleroi, mais il est également le plus touché.

La production charbonnière qui était en 1927 de 5.890.610 tonnes est en 1930 de 3.544.000 tonnes soit une diminution de 35 %, alors que la diminution moyenne pour le pays est de 22 % seulement.

En six ans, 21 puits sont fermés.

Le nombre de mineurs passe de 35.237 en 1929 à 32.310 en 1930 et à 20.773 en 1935.

En 1935, le chômage est encore très important puisque 3.111 mineurs sont chômeurs complets ainsi que plus de 50 % des adhérents des syndicats des métallurgistes, des ouvriers et du cuir (80 %).

## 1919 - 1939

### CHAPITRE PREMIER

## FEDERATION SOCIALISTE REPUBLICAINE DU BORINAGE

### Structures

#### I. Histoire.

La Fédération socialiste du Borinage est créée en 1887.

Après l'épisode malheureux du Parti socialiste républicain et de son épilogue, le procès fameux du « grand complot », la Fédération adhère à nouveau au POB et devient, lors de la réorganisation du parti, qui précède les premières grandes joutes électorales, « La Fédération socialiste républicaine de l'arrondissement de Mons et du Borinage » (3).

Ses chefs les plus connus sont les frères Defuisseaux, particulièrement Alfred Defuisseaux qui reste le fondateur incontesté du mouvement socialiste au Borinage, E. Fauvieu, Désiré Maroille.

Lors des premières élections au suffrage universel tempéré par le vote plural, l'arrondissement de Mons envoie à la Chambre une députation socialiste homogène.

---

(3) Le terme « républicain » est tombé en désuétude après la deuxième guerre mondiale et ne fait plus naître qu'un léger sourire chez les dirigeants actuels.

Le développement de la Fédération est constant jusqu'en 1914, même si l'instabilité des organisations syndicales des mineurs qui en sont l'épine dorsale est la cause d'une relative faiblesse.

Les effectifs se chiffrent aux environs de 16.000 membres en 1914 (4).

L'importance déterminante du syndicat des mineurs d'une part, le « localisme » ardent du Borinage houiller d'autre part, influencent fortement les modalités d'organisation du mouvement politique. Le « localisme » (largement influencé par les conditions économiques et sociales) reste vivace jusqu'en 1940. Aujourd'hui encore il faut en tenir compte. Il y a aussi « le régionalisme » du « Borinage houiller » qui s'affirme à l'égard de Mons et des communes rurales de l'arrondissement, il y a le « localisme » qui oppose les communes les unes aux autres et parfois même les quartiers au sein d'une même commune (Boussu-Bois et Boussu-Centre, Petit-Wasmes et Grand-Wasmes, etc.).

L'organisation socialiste n'est pas exempte de ces rivalités (5), nous le verrons à maintes reprises.

Cette situation explique que le syndicat des mineurs soit organisé essentiellement sur une base locale avant 1914. Chaque groupe, jaloux de son autonomie, possède sa caisse de résistance. Cette dernière est le plus souvent une sorte de caisse d'épargne temporaire dont les fonds sont distribués lors d'une grève ou sous tout autre prétexte. Le groupe devait alors se reconstituer.

Un premier effort de centralisation est accompli, non sans difficulté, en 1909, par la création d'une fédération mutualiste. Les organisations de mineurs qui souvent faisaient naître des groupes mutualistes étaient opposés à une telle centralisation, mais les efforts d'hommes comme le docteur Caty, l'ancien métallurgiste Camille Moury sont couverts de succès. Les effectifs de la mutualité passent de 3.000 membres en 1910 à 13.802 à la veille de la guerre. Mais la centralisation complète ne sera effectuée que bien plus tard, la puissante mutualité de Boussu-Bois refusant d'adhérer à la Fédération, « L'Avenir », et un certain nombre de groupes ayant adhéré à la « Fédération mutualiste du Centre » (6).

Après la guerre, la nécessité d'une organisation syndicale centralisée s'imposant, une fédération syndicale des mineurs ayant une caisse unique, affiliée à une centrale nationale est créée, malgré l'opposition d'un groupe important de syndicats locaux (7).

---

(4) Cf le problème des effectifs.

(5) Cf la monographie sur Dour.

(6) D'autre part le syndicat des Métallurgistes organise en 1925 sa propre mutualité considérant que les dangers inhérents au travail de la mine élevaient les risques et le coût de la mutualité pour ses propres adhérents, la réunification s'opère en 1938.

(7) Une lutte sévère oppose en 1919 « autonomistes » et « centralisateurs » qui l'emportent avec l'appui de 12 syndicats locaux sur 18.

Les syndicats sont dans l'ordre d'importance :

Le syndicat des mineurs (date de fondation) : 1904.

Le syndicat des ouvriers du « Bâtiment et des industries diverses » : 1919.

Cette organisation se constitue par la fusion d'une poussière de petits groupes locaux liés à leur activité professionnelle particulière. Les deux sections créées en 1919 (Baudour et Mons : (8) s'unissent définitivement en 1925. Les métallurgistes, les verriers (qui jouent un rôle très effacé dans la vie politique) les ouvriers du cuir (1912) les employés des tramways (1912 et 1918 : 90 % du personnel est syndiqué) les enseignants (1912), employés (1920) le syndicat de l'alimentation, etc.

En 1923, une Fédération des syndicats de l'arrondissement est créée.

Les principaux syndicats sont organisés sur une base locale et possèdent des permanents ou semi-permanents dans les communes où ils sont le plus implantés (« le cuir » n'avait pas de permanents, les métallurgistes en ont 7). Les cheminots affiliés au CPTTM sont nombreux, mais ne sont pas membres du POB (ce syndicat est néanmoins affilié à la commission syndicale) chez les coopérateurs, la même tendance à la centralisation s'observe mais plus tardivement et de manière incomplète. En 1922 est créée l'UCB (Union des coopérateurs Borains) qui groupe 17 coopératives. A ce moment 60 % des coopérateurs de l'arrondissement sont affiliés à une coopérative centralisée, soit à l'« UCB », soit à « L'Avenir du Centre » (9).

Dès 1932, la centralisation s'accélère à cause des difficultés financières de nombreuses coopératives qui demandent leur reprise (Boussu-Bois par exemple) et à cause de la chute de « L'Avenir du Centre » entraînée par les difficultés de la « Banque belge du Travail » (Cuesmes, Jemappes, etc.).

Les dernières coopératives importantes isolées ont adhéré il y a seulement quelques années à l'UCB (Frameries et Dour).

Certaines petites coopératives sont encore indépendantes (Elouges, Wiheries, Petit Wasmes).

Les trois grandes organisations (syndicats, mutualité et coopérative) sont autonomes, mais pas indépendantes les unes des autres.

(8) La section de Baudour réunit particulièrement les ouvriers des faïenceries, produits réfractaires, corderie ; Mons : les ouvriers du bâtiment dont l'importante corporation des menuisiers.

(9) La cellule de l'UCB se trouve dans le centre du Borinage-Quaregnon-Hornu-Pâturages-Flénu-La Bouverie. En 1924 : l'UCB groupait 7.000 coopérateurs ; L'Avenir groupait 6.500 coopérateurs (Jemappes-Cuesmes-Ghlin-Eugies) ; les autres coopératives groupaient 8.697 coopérateurs.

Leur personnel de direction est souvent commun, particulièrement au syndicat et à la mutualité (10).

« Dans la plupart des communes notre secrétaire local est en même temps secrétaire du syndicat des mineurs. Les deux administrations sont communes ou parallèles, ainsi bien souvent le conseil d'administration du syndicat est en même temps conseil d'administration de la Mutualité. Le livret de membre sert pour les deux organisations. »

« Nous n'acceptons aucun nouveau membre mineur à notre mutualité s'il n'est affilié au syndicat et vice versa » écrit en 1929 Emile Cornez, secrétaire général de la Fédération des Mutualités de 1924 à 1938 (11).

De son côté la coopérative est plus étroitement liée à l'organisation politique et ses activités annexes particulièrement sur le plan local. L'interpénétration des 3 organisations est donc très grande, c'est d'ailleurs ce que souligne E. Mester, secrétaire fédéral du syndicat des Mineurs : « Des liens indissolubles existent au Borinage surtout entre syndicats, coopératives, mutualités et politique. Les hommes qui dirigent la politique sont presque toujours ceux de la coopérative, du syndicat, de la mutualité au Borinage, le président du syndicat, gérant de la coopérative est bien souvent le maire de la commune (12). Ces organisations se lient donc pour ne former qu'un tout. Parlez au Borain, il confondra toujours syndicat, politique, mutualité, pour lui tout cela c'est du Socialisme... on ne lui a pas encore démontré qu'il avait tort » (13).

Ces organisations, si elles ne poursuivent pas à proprement parler des buts politiques, ne prennent pas moins position et le font savoir.

Donnons quelques exemples. En 1918, lors du Congrès extraordinaire du POB qui doit décider de la participation du POB à un gouvernement d'union nationale, L. Pépin déclare que la Fédération politique du Borinage n'a pas délibéré, mais que la Fédération des mineurs et les coopératives se sont prononcées pour la collaboration (14).

Rapprochons de cela ce que M. Cornez nous a déclaré : à la Fédération mutualiste tous étaient en principe pour la collaboration minis-

(10) La comparaison des exécutifs est révélatrice. Bornons-nous à signaler que le deuxième président de la Mutualité, C. Moury, est président du syndicat des métallurgistes ; le troisième est Delattre, secrétaire national des mineurs et président régional des mineurs en 1932. L. Pépin, président fédéral de 1923 à 1932 est également président fédéral des mineurs et de l'UCB jusqu'en 1932.

(11) E. CORNEZ, *Vingt ans d'efforts, 1909-1929*. Dour, 1929, p. 51.

(12) C'est le cas pour pratiquement toutes les grosses communes industrielles du Borinage.

(13) E. MESTER, Notre organisation syndicale, in *L'Avenir du Borinage*, 15 août 1923.

(14) Congrès extraordinaire du POB, 25 et 26 décembre 1918.

térielle qui ne pouvait apporter que des avantages à la mutualité socialiste.

Sur le plan local, notons qu'en 1926 à Hornu, l'Assemblée générale de l'Union coopérative investit les candidats aux élections communales.

Il faut encore signaler les aides financières des différents mouvements, coopérative, mutualité et syndicats qui versent en plus des cotisations d'adhésion, des subsides spéciaux. En 1925, la Pharmacie mutualiste de Quaregnon est créée grâce aux subsides de la centrale des Mineurs.

Tant à l'échelle des hommes, des institutions, que des finances les liens entre les trois organisations et par là avec l'organisation politique sont étroits. Nous allons tenter de les expliciter.

## II. Organisation politique.

Avant 1914, le POB était constitué par toutes les organisations adhérentes depuis la ligue ouvrière jusqu'à la fanfare en passant par les syndicats, les mutuelles. Le mouvement politique est seulement formé par les ligues ouvrières, organisations minoritaires développées surtout à Bruxelles et à Anvers et qui ont été créées pour la plupart dès 1883-1884 (15) pour participer aux élections communales de 1884.

A Mons, ces organisations politiques sont très rares, il y a le cercle socialiste de Mons, la ligue ouvrière de Neufville formée de carriers (16).

Après la guerre, le POB se rend compte de la nécessité d'une organisation politique structurée et il est décidé de créer dans chaque commune une section politique qui regrouperait tous les adhérents du POB.

Dans le Borinage, les traditions d'isolationisme et d'autonomie des organisations rendent la chose difficile.

### A. LA FÉDÉRATION LOCALE.

En 1920, lors de la revision des statuts de la fédération d'arrondissement, il est décidé de créer des « fédérations locales » dont le nom indique bien qu'il ne s'agit ni d'une ligue ouvrière (17) ni d'une

(15) En tous cas à Bruxelles.

(16) Les assemblées générales de la fédération d'arrondissement sont composées de délégués d'une centaine de groupes, syndicats, coopératives mutuelles. En 1921, encore, le chiffre total de 185 groupes est cité.

(17) Groupe politique auquel on adhère individuellement comme au syndicat (Bruxelles-Anvers).

« Union socialiste communale (18) mais bien d'une fédération de groupes.

Parmi ceux-ci nous trouvons les syndicats dont trois sont généralement organisés sur le plan local (Mineurs, Métallurgistes et Industries diverses) les autres le sont parfois dans certaines communes. Ainsi à Frameries il y avait en plus des trois syndicats précités, les tramway-mens, les travailleurs du cuir et les employés, soit 6 groupes syndicaux. Il y a ensuite la coopérative, la Mutualité des Jeunes-Gardes-Socialistes, les Femmes prévoyantes socialistes et bientôt par assimilation les autres groupes constitués, comité local du CEO, la fanfare, les anciens combattants socialistes, plus tard les pensionnés, etc.

Les statuts rappellent d'ailleurs que « La Fédération socialiste républicaine du Borinage et de l'arrondissement de Mons » est constituée par la réunion des syndicats, des mutualités, des coopératives et des ligues ouvrières ayant leur siège dans l'arrondissement » (19).

L'assemblée générale de la fédération locale est formée par les *comités* des groupes constitutifs plus les conseillers communaux socialistes (tenant compte des nombreux cumuls, cette assemblée peut se composer d'une soixantaine de personnes dans les grosses communes).

L'ensemble des affiliés n'est convoqué qu'en certaines occasions particulières qui relèvent plus du meeting ou de la conférence que de l'assemblée politique délibérante. Ceci vaut pour les grosses communes du Borinage houiller où il y a plusieurs milliers d'affiliés. La situation dans les communes moins importantes s'apparente plus à la situation des organisations socialistes normales où l'assemblée générale des adhérents est appelée à délibérer et à choisir ses représentants.

L'assemblée générale élit un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier auxquels s'adjoint un représentant des conseillers communaux pour former le comité exécutif.

La fédération locale a pour tâche principale l'organisation de la propagande socialiste dans la commune. En fait, elle s'occupe surtout de gestion communale, elle contrôle l'activité de ses représentants au conseil communal et au collège (20). Elle discute les projets, mais aussi les nominations du personnel communal (enseignants, ouvriers, employés). De nombreuses discussions naissent de ces prérogatives et il n'est pas

---

(18) USC, groupe politique auquel adhèrent d'office les membres des organisations sociales d'une même commune (Liège-Verviers-Huy).

(19) Les statuts prévoient la création d'une ligue ouvrière où n'existeraient pas les autres formes d'organisations socialistes. Le Cercle socialiste de Mons en contradiction avec les statuts n'est dissout qu'en 1931.

(20) On peut lire par exemple dans *L'Avenir du Borinage* : L'assemblée de la fédération locale de Thuin n'aura pas lieu, l'ordre du jour de la séance du conseil communal ne posant aucun problème.

rare de voir une fédération locale exclure de son sein un ou plusieurs conseillers qui ont contrevenu à ses décisions (21).

La fédération locale discute les rapports ou ordres du jour qui lui sont présentés par la fédération d'arrondissement. Elle organise la propagande électorale et toutes les opérations pré-électorales dont le Poll.

C'est elle aussi qui crée et contrôle les organisations récréatives (chorale, groupe dramatique, fanfare, colombophiles, club sportif, etc.) et éducatives (CEO, cinéma populaire, bibliothèque).

En fait son activité politique, en ce qui concerne les problèmes de l'arrondissement ou du pays, est intermittente, elle est rythmée surtout par les congrès d'arrondissement ou nationaux et par les campagnes électorales.

La situation diffère évidemment de commune à commune.

Mais la politisation des organisations locales augmente dans les années 30 (sous l'impulsion des JGS qui critiquent l'ensemble de la politique du POB et particulièrement la politique de défense nationale, la création de « L'Action socialiste » joue parallèlement un rôle important dans ce processus (22).

En fait, la cellule de base est plus la section syndicale locale, l'assemblée générale de la coopération ou les sections des mouvements JGS, FPS, etc. que la fédération locale qui représente un stade plus élevé.

Il y a là incontestablement une certaine entrave à la représentation politique du membre individuel qui ne participe à l'élaboration politique que par personne interposée (et choisie par lui dans un autre domaine que celui de la politique).

## B. STRUCTURES INTERMÉDIAIRES.

Certaines communes rurales se réunissent parfois pour discuter les questions de propagande dans leur région. Il ne s'agit pas de structure proprement dite, mais d'une possibilité d'organisation dans des cas précis.

### *La Fédération cantonale.*

Devrait avoir une existence propre, un comité chargé de la propagande. Seul le canton de Lens, fermé de communes rurales, remplit au début de la période étudiée ces conditions, il délègue d'ailleurs un représentant au comité fédéral. Les autres fédérations cantonales n'ont

---

(21) Ainsi en 1927, les fédérations locales de Boussu-Centre et Boussu-Bois excluent le bourgmestre Annotiau, deux échevins et un conseiller. En 1936, tous les conseillers communaux socialistes d'Hensies sont exclus, etc.

(22) Cf le chapitre concernant la politique de la fédération boraine.

d'existence que pour la désignation des candidatures aux élections provinciales. La campagne électorale provinciale est l'apanage de la fédération d'arrondissement et plus particulièrement du secrétaire fédéral.

### C. LA FÉDÉRATION D'ARRONDISSEMENT.

L'article premier des statuts (23) stipule que la fédération est constituée par « la réunion des syndicats, des mutualités, des coopératives adhérant au programme du POB, pour des raisons pratiques évidentes la fédération locale sera la structure politique de cette union. Mais il faut noter que c'est toujours la fédération d'arrondissement qui décide de l'adhésion des groupes syndicaux, mutuellistes et coopératifs qui en font la demande (24).

Les fédérations locales délèguent un nombre de représentants proportionnel à leur effectif aux assemblées plénières avec un maximum de 10 délégués, maximum qui semble n'avoir jamais été atteint. (Une fédération locale de 1.000 membres envoyant quatre délégués plus un délégué par 1.000 membres supplémentaires, il aurait fallu 6 à 7.000 membres pour obtenir 10 délégués.)

Cette pondération rétablit quelque peu l'équilibre menacé par la force des grandes communes (25). Les votes se font indifféremment, par délégué ou par nombre d'affiliés, ce dernier mode étant réservé aux votes importants sur les résolutions politiques. Notons aussi que la commune de Boussu est représentée par deux fédérations locales : Boussu-Bois et Boussu-Centre et que la fédération locale de Wasmes est en crise perpétuelle parce que les militants de Petit Wasmes groupés au sein de la coopérative « La Justice » exigent la formation d'une fédération locale de Petit Wasmes. Les petites communes ont donc droit de 1 à 4 délégués.

L'assemblée plénière discute les rapports qui lui sont soumis, le plus souvent les intervenants sont des membres du comité fédéral qui démontrent ainsi « le leadership » politique qu'ils exercent, non seulement à l'assemblée plénière, mais dans les fédérations locales. C'est l'assemblée

---

(23) Statuts de la Fédération de Cuesmes, 1920.

(24) La fédération locale est malgré cela autonome puisqu'elle désigne son comité, ses mandataires à la commune, que c'est elle qui en dernier ressort décide des éventuelles sanctions à l'égard de ses membres.

(25) Il doit y avoir plus de 3.000 membres à Dour-Frameries-Quaregnon-Wasmes, plus de 2.000 à Cuesmes-Flénu-Hornu-Jemappes-La Bouverie-Pâturages. A Dour en 1920 il y avait 2.000 mineurs, 1.521 coopérateurs, 2.500 mutuellistes, soit 6.000 membres. Cf problème des effectifs, un document qui vient de nous parvenir notifie que Dour, Quaregnon et Wasmes ont 10 délégués à l'assemblée plénière en 1933. Frameries et Hornu en ont 9. Les communes du Borinage houiller totalisent 102 mandats sur 261, mais les votes se font le plus souvent suivant le nombre total de membres. Les communes industrielles totalisent alors 68.435 voix sur 87.000.

plénière qui élit « ad vitam » le président de la fédération d'arrondissement. C'est, elle aussi, qui élit les représentants de la fédération au conseil général du POB et aux congrès nationaux. Peu de grandes discussions ont lieu en assemblée plénière, c'est surtout au comité fédéral qu'elles ont lieu (la situation se modifie à partir de 1931).

L'assemblée plénière élit également un certain nombre de représentants des fédérations locales qui siègeront au comité fédéral (à l'origine 13, ensuite jusqu'à 16).

### 1° Le Comité fédéral.

Le comité fédéral est composé de ces élus et de membres de droit qui sont le président, le secrétaire, le trésorier (26) qui ont été également élus, mais qui ne sont pas soumis à réélection annuelle comme le sont théoriquement les autres (27), mais aussi les mandataires publics sénateurs, députés et députés permanents (28), les secrétaires permanents des groupes centrales syndicales (29). Un représentant de la mutuelle, un délégué pour la coopérative et par extension les représentants des Femmes Prévoyantes Socialistes, des Jeunes Gardes Socialistes et du cercle d'Education ouvrière, le directeur du journal *L'Avenir du Borinage*.

Statutairement il y a 13 élus et 11 membres de droit, mais l'extension du nombre de membres de droit renverse la proportion et dès 1921, le CF compte 28 membres, dont 15 « le sont de droit ». En 1936, le CF comprend 42 membres dont 26 « de droit ». La représentation élue des fédérations locales est donc nettement minoritaire et le CF n'en est plus l'émanation directe tel que le préoyaient les statuts, il y a donc eu un transfert de pouvoir des fédérations locales, *section politique primaire*, vers les organisations sociales (qui renforcent ainsi leur contrôle sur la fédération politique) et vers les mandataires (sur les 26 membres de droit il y a 18 permanents salariés et 8 mandataires).

Bien sûr, ce groupe prédominant fait partie des fédérations locales,

(26) En 1922, ces deux dernières fonctions se confondent.

(27) C'est en général tous les deux ou trois ans qu'une nouvelle élection des représentants des fédérations locales a lieu. Le plus souvent les candidats qui se présentent sont admis d'office, ce qui explique l'augmentation du nombre de ces membres.

(28) Quatre ou 5 députés, 3 sénateurs [mais deux de ceux-ci, Dufrasne-Friart (1932) et Mosselmans (1925), sénateurs du POB dès avant la guerre 1914-1918 sont des libéraux progressistes et ne sont donc pas habilités à participer au CF, excepté à la demande de celui-ci], un député permanent, le docteur Caty (1923), puis Alexandre André, soit de 6 à 8 personnes.

(29) Les secrétaires des mineurs, métallurgistes, des industries diverses, puis tous les secrétaires : cuir, verriers, carriers, tramways, soit 4 à 8 personnes (il y avait deux représentants des Industries diverses, l'unification du mouvement en 1925 n'a pas modifié la situation acquise). En 1923, la création de la fédération des syndicats amène sa représentation au CF par son secrétaire permanent.

les dirigent, sont pratiquement tous conseillers communaux ou provinciaux. Mais le phénomène de la prise en main de la fédération par l'élément « politique professionnel » n'en est pas moins évidente, d'autant plus que parmi les membres élus, certains sont secrétaires appointés, ou employés des organisations sociales (30).

La classe ouvrière, base politique du POB, particulièrement dans le Borinage est donc nettement sous-représentée dans les organes successifs de la fédération. Les éléments de la classe ouvrière en activité élus au sein du comité fédéral sont devenus une infime minorité.

Après la défaite électorale de 1936, les dirigeants borains sont conscients de cette rupture et divers secrétaires de fédérations locales sont appelés à siéger au comité fédéral ainsi que de jeunes éléments, mais la situation n'est pas fondamentalement modifiée par ce renouvellement.

Le comité fédéral a pour tâche principale la direction politique et administrative de la fédération (le comité exécutif qui en fait s'occupe de l'administration fait ratifier toutes ses décisions par le CF).

Le comité fédéral est l'instance dirigeante effective de la fédération, il prépare les rapports politiques, les discute, vote des ordres du jour et motions, constitue une instance d'appel en cas d'exclusion, etc.

### 2° Le Comité exécutif.

Le comité exécutif est statutairement composé du président, du secrétaire et du trésorier élus en assemblée générale et auxquels se joignent deux représentants élus du comité fédéral (31).

Après un intermède où il y eut deux secrétaires (Duhot et Goblet, puis Goblet et Plumat) Georges Plumat devient secrétaire-trésorier en 1923 et prend la direction effective du comité exécutif, du comité fédéral et de la fédération toute entière (32).

---

(30) Voir le chapitre concernant le personnel politique.

(31) Le premier exécutif d'après-guerre : président, Marolle (puis Caty) ; secrétaire, Duhot (Bouilly) ; trésorier, Danhier, sénateur, bourgmestre de Dour ; membres du CF, Pépin, député, bourgmestre de Quaregnon et Durant, bourgmestre de Jemappes.

(32) Plumat, organisateur inlassable et efficace a marqué de son empreinte la fédération boraine dans l'entre deux guerres. Efficace et autoritaire, il en imposait à tous y compris Delattre et Pierard qui se soumettaient à ses décisions. Plumat était grand maître de la propagande et demandait un blanc seing, pour toutes les campagnes électorales. En outre, il préservait l'intégrité de la fédération de toute influence étrangère à la politique qu'elle suivait. Nous avons vu dans les PV, Plumat faire expulser un délégué de Quiévrain lors d'une assemblée plénière, parce qu'il l'avait vu quelques mois plus tôt porter une gerbe lors des funérailles du dirigeant communiste Jacquemotte. Quand il était question de communistes ou de Daugistes, il demandait à être cru sur parole « je surveille leurs agissements plus que vous tous ensemble ».

Le comité exécutif, qui à la mort du D<sup>r</sup> Caty est présidé par L. Pépin s'adjoint en 1926 la collaboration de A. Delattre (33).

La précaution statutaire de la représentation du comité fédéral au comité exécutif est vite oubliée et en 1929 ce sont quatre permanents syndicaux et deux parlementaires qui le renforcent. En 1932, ce sont deux permanents mutuellistes.

Le comité exécutif est donc composé de 15 membres. Le président, et le secrétaire ont été élus à vie (sauf dans le cas de L. Pépin qui doit abandonner la politique après le krach de la Banque belge du Travail).

Les autres membres du CE sont également désignés de manière définitive par le CF sur présentation du CE.

Un transfert semblable à celui qui s'est opéré dans la composition du CF s'opère au CE qui n'est donc pas soumis à réélection et n'émane pas de différents organes politiques, mais beaucoup plus des organisations constitutives du POB.

L'exécutif n'est qu'un organe administratif, même s'il se politise quelque peu en 1931-1932 (époque où certains rapports ou certaines questions sont d'abord discutées au CE).

C'est au CE que le secrétaire fédéral présente la liste des délégués aux congrès nationaux où plutôt une liste de délégués « d'office » au nombre d'une vingtaine soit les mandataires et permanents syndicaux et une liste de communes qui ont le droit d'élire un délégué. Ces listes sont ratifiées en assemblée plénière sans jamais aucune discussion, ce sont donc les fédérations locales et les organisations qui envoient des délégués.

### 3° *Les délégués au conseil général.*

La Fédération boraine a droit à trois représentants au conseil général du POB, mais certains borains sont délégués pas les centrales syndicales ou autres organisations.

Les parlementaires sont membres de droit du conseil général, cela n'empêche pas la fédération de déléguer députés ou sénateurs (1919 : Brenez, Pépin, députés et Duhot). Au maximum neuf borains siègent au CG (en 1934 : Mester, secrétaire régional du syndical des mineurs — Neusy, secrétaire de l'UCB et G. Plumet représentent la fédération politique. E. Cornez : la mutualité. Delattre et Quinchon : les mineurs. Goblet : les industries diverses. Spreutel : les métallurgistes. Vienne :

---

(33) La présidence est surtout une fonction honorifique depuis la mort de Maroille : 1887-1902 (†) A. Defuisseaux (député) ; 1902-1919 (†) D. Maroille (député, bourgmestre faisant fonction de Frameries) ; 1919-1923 (†) D<sup>r</sup> L. Caty (député permanent) ; 1923-1932 (†) L. Pépin (député, bourgmestre de Quaregnon) ; 1932-1940 (†) L. Pierard (député, bourgmestre de Bougnies).

la coopérative de la presse socialiste. Il y a donc trois parlementaires parmi eux).

En 1935, les instances dirigeantes du POB décident de renouveler le CG. Les fédérations sont tenues de choisir 40 % de leur représentation en dehors des « parlementaires et permanents ».

Le nombre des délégués est augmenté et le Borinage a 10 délégués.

En fait la fédération boraine enverra pratiquement des mandataires ou permanents (des organisations sociales) qui sont tous incontestablement des jeunes et des nouveaux au CG (34).

Les délégués ne reçoivent pas de consignes de la fédération politique au sein de laquelle ils représentent donc davantage leurs organisations que la fédération elle-même.

Ainsi les procès-verbaux du syndicat des métallurgistes (qui n'ont pas encore été systématiquement dépouillés) nous apprennent que le CE du syndicat a protesté contre la désignation de Bitz sans en avoir été averti et que Bitz représentera les métallurgistes et non la fédération politique (35).

#### 4° Les délégués aux congrès nationaux.

Nous avons vu comment les délégués étaient choisis.

Pour les congrès extraordinaires, la fédération envoie uniquement la vingtaine de délégués « d'office » notamment en 1936.

La délégation est généralement investie d'un mandat précis. Elle ne se partage en majoritaires et en minoritaires qu'en deux occasions :

Le vote sur la participation ministérielle le 1<sup>er</sup> novembre 1920, où le vote de la délégation boraine se partage en 42.000 voix pour et 8.000 voix contre et le 12 décembre 1920 où son vote se partage en 46.000 voix en faveur du rapport du secrétaire national Van Roosbroeck qui condamnait l'« Exploité » et l'organisation des « Amis de l'Exploité » et 4.000 contre (46 délégués majoritaires et 4 délégués minoritaires).

Ensuite la délégation boraine est toujours unanime et apporte la masse de ses 50.000 voix en soutien à la politique du CG excepté en 1936 où unanime elle préconise la grève générale (36).

En 1938-1939, la fédération est divisée sur le problème de la reconnaissance de Burgos. La délégation a alors pour mission de s'abstenir

---

(34) Bonjean : permanent syndical, industries diverses, JGS ; Bitz : permanent syndical, métallurgistes ; Cornez : permanent syndical, mineur ; De Marbre : permanent syndical, industries diverses ; D. Durant : permanent FPS ; Leroux : permanent mutualité, bourgmestre de Cuesmes ; Dumont : secrétaire fédération locale Jemappes et probablement permanent local du syndicat des mineurs ; Mester, Neusy et Plumet complètent la délégation boraine ; Delattre et Cornez représentent respectivement le syndicat des mineurs et la mutualité.

(35) C.E. Métallurgistes, 2 avril 1937.

(36) Voir chapitre consacré à la politique de la Fédération Boraine.

s'il n'y a pas unanimité pour ou contre en son sein au moment du vote.

Le principe de l'unanimité fédérale conquise dès 1921 est sauf.

#### D. COMITÉ PROVINCIAL.

Il existe encore à l'échelle de la province un comité et parfois un congrès provincial qui réunissent les représentants des différentes fédérations hennuyères pour discuter de problèmes propres à la province, au conseil provincial et à la députation permanente (question du gouverneur, des députés permanents, de sénateurs provinciaux, etc). Plumat est chargé du secrétariat de ces instances provinciales.

#### E. LA FÉDÉRATION DES ÉLUS COMMUNAUX ET PROVINCIAUX DE L'ARRONDISSEMENT (37).

Elle est formée des conseillers communaux et provinciaux de l'arrondissement au nombre de 300 environ.

Il apparaît rapidement que les groupes socialistes minoritaires dans les communes ne participent pas assidûment aux travaux de la fédération. Elle devient rapidement un groupe de travail des majorités socialistes et plus particulièrement encore des bourgmestres et échevins socialistes. Même à ce niveau, les absences sont nombreuses et d'importantes réunions remises faute de participants, nouveau reflet de la puissante autonomie des organisations et communes socialistes. Un comité est mis sur pied qui effectuera le gros du travail, le plus souvent élargi aux bourgmestres et échevins socialistes.

Malgré une réorganisation en 1933 et qui fixait la composition du Comité à trois bourgmestres, trois échevins de l'Instruction publique, trois échevins des travaux, trois échevins des finances et trois présidents d'assistance publique (les CAP venaient d'être créés), ce sont les bourgmestres et échevins des grosses communes qui se réunissent et délibèrent.

Il y a également un comité exécutif qui prépare les réunions du comité et reçoit les délégations.

Il est formé en 1935 de L. Collard, Goblet, Plumat, Harmegnies, Fr. André et Quinchon. L. Pierard : président et R. Defuisseaux : secrétaire (jusqu'à cette date le secrétaire était Plumat).

Parmi les activités importantes de la fédération des élus, il faut noter

---

(37) C'est en 1895, sous l'impulsion d'E. Vinck que se crée la fédération nationale des élus socialistes. Jusqu'en 1919, rares furent les fédérations d'arrondissement de cet organisme qui fonctionnèrent efficacement.

la création des intercommunales, elle élit leur conseil d'administration tout en se rappelant parfois qu'un appel aux communes non socialistes est utile et nécessaire (38).

Aucune intercommunale importante n'est créée pendant cette période, mais la formation d'une intercommunale de l'électricité est au centre des discussions, aucun accord n'intervient avant la guerre si ce n'est sur la création d'une coopérative intercommunale d'étude du problème (39). C'est également la fédération qui fixe les barèmes de traitement du personnel communal et qui forme avec les représentants de leurs syndicats des commissions paritaires.

## CHAPITRE II

### LES MOYENS MIS AU SERVICE DES STRUCTURES

#### I. La Presse.

Après avoir créé de nombreux journaux avant et durant l'épisode du Parti socialiste républicain, A. Defuisseaux, dote la fédération boraine d'un quotidien *L'Avenir du Borinage* qui est tiré sur les presses de l'Imprimerie coopérative de Cuesmes à 14.000 exemplaires avant la guerre et à 10.000 exemplaires en 1919. Paradoxalement l'accroissement important des effectifs ne bénéficie pas au journal borain qui est concurrencé non seulement par *Le Peuple*, mais aussi par les journaux bourgeois surtout *La Dernière Heure* et bientôt *Le Soir*, quelque peu par le *Drapeau Rouge* en 1923.

Les vendeurs socialistes, en général chômeurs, arrondissent leurs maigres ressources en diffusant tous ces journaux et pas seulement *L'Avenir*.

Ce dernier ne répond plus au besoin du temps, les ouvriers lui préférèrent des organes d'information générale, même ses rubriques locales ne lui permettent pas de résister à la concurrence des grands organes de presse, parce qu'elles concernent uniquement les organisations socialistes. Les travailleurs ne peuvent se permettre l'achat de deux journaux.

---

(38) Seul le bourgmestre libéral de Mons, Maistriaux, est associé à certaines délibérations et siège dans plusieurs conseils d'administration d'intercommunales. Sur les 37 communes de plus de 2.000 habitants, 25 ont une majorité socialiste.

(39) Comité de la fédération des conseillers, 28 décembre 1928, 15 communes adhérentes, Président L. Pépin qui est alors président de la fédération; Plumet : secrétaire; Gallet : comptable.

En 1924, le directeur du *Peuple*, A. Wauters propose une entente entre *L'Avenir* et *Le Peuple*, qui vend à ce moment 8.000 exemplaires dans l'arrondissement de Mons (40). Malgré la situation critique du quotidien régional qui ne tire plus qu'à 8.500 exemplaires, la résistance est très vive de la part des « éléments traditionalistes », tels que A. Andry et Mester qui défendent l'œuvre de Defuisseaux contre toute ingérence extérieure. En 1928, *Le Peuple* a définitivement pris le pas sur *L'Avenir* et la fusion est finalement décidée par 8.000 voix contre 5.480 et 770 abstentions (41). Mais la fédération édite toujours *L'Avenir* hebdomadaire et l'Imprimerie de Cuesmes reçoit, en compensation, des commandes d'imprimerie depuis Bruxelles. La situation n'en est pas améliorée pour autant. Le tirage du *Peuple Borinage* n'atteint pas les 20.000 exemplaires escomptés (42).

*L'Avenir hebdomadaire* qui a abandonné entièrement l'information politique locale (43) tire péniblement à 15.000 exemplaires (1930-1931-1932).

La Fédération qui a fait de gros efforts pour améliorer la diffusion (comité de presse dans les fédérations locales, abonnements hebdomadaires, etc.) encourage alors la publication de périodiques locaux qui dans certaines communes importantes ne réussissent pas mal (mensuels en général).

	1931	1932	1933
<i>La Bataille Dour</i> . . . . .	4.000	3.300	3.300
<i>Le Débourreur Frameries</i> . . . . .	3.500	3.200	3.200
<i>La Cravache Quaregnon</i> (44) . . . . .	5.200	5.400	5.400

Mais ces derniers sont entièrement à charge des fédérations locales puisqu'ils sont distribués gratuitement et ne contiennent que peu de publicité. Leur régularité compense certaines de leurs déficiences et les nombreux papiers rédigés en patois et concernant les hommes et les choses « du pays » devaient être lus.

Le problème de la diffusion des idées socialistes n'en est rendu ni moins grand ni moins difficile.

L'absence de progrès dans ce domaine, si ce n'est pas une régression,

(40) CF, 11 janvier 1924.

(41) CF, 13 avril 1928 ; AP, 10 juin 1928.

(42) Il est probable qu'il n'est diffusé qu'à 15.000 exemplaires, le chiffre exact n'est pas connu ; au CE du 28 juin 1935 il est dit que 15.000 syndiqués seulement sur 32.000 lisent un quotidien socialiste.

(43) Au grand dépit du chercheur, car il semble qu'aucune collection du *Peuple Borinage* existe encore.

(44) Une collection de *La Cravache* 1931-1932 a été microfilmée.

est parallèle au désengagement progressif de la masse des travailleurs de l'organisation politique socialiste.

## II. Les Finances.

Les finances qui dépendaient d'un trésorier (A. Danhier) sont placées en 1923 sous la responsabilité du secrétaire fédéral qui augmente ainsi son influence sur l'administration fédérale.

**Tableau des comptes fédéraux pour les années 1926 à 1930 (en %)**

<i>Actif.</i>	1926	1927	1928	1929	1930
En caisse (solde de l'année précédente) . . .	15 %	10,5 %	11,2 %	24,8 %	0,9 %
Cotisation . . . . .	69 %	69 %	52,4 %	37,7 %	77,4 %
Subsides . . . . .	2 %	16 %	32,8 % (1)	20,3 %	—
Entrées diverses . . . . .	14 % (2)	4,5 %	3,6 %	17,2 %	21,7 %
<i>Passif.</i>					
Administration (3) . . . . .	35 %	32,2 %	—	28,5 %	32,4 %
Affiliation . . . . .	26 %	17,8 %	—	11,4 %	25,5 %
Imprimés (4) . . . . .	5 %	9,6 %	—	36,3 %	17,8 %
Subsides . . . . .	4 %	4 %	—	1,2 %	3,9 %
Divers (4) . . . . .	30 %	35,4 %	—	22 %	20,4 %

**Tableau des recettes et dépenses pour les mêmes années**

	1926	1927	1928	1929	1930
Recettes . . . . .	151.493	200.539	341.148	478.067	230.910
Dépenses . . . . .	130.394	162.084	222.701	475.589	228.850
Soldes . . . . .	21.099	38.455	118.447	2.477	9.022

(1) Y compris le « denier de lutte » qui s'élève à 111.000 francs en 1928 et à 97.000 francs en 1929.

(2) Comprend la souscription au monument L. Caty.

(3) Y compris traitements et frais de congrès et délégations.

(4) Imprimés et divers recèlent les dépenses de propagande.

La ressource principale est constituée par la cotisation annuelle des membres (deux tiers environ pour les budgets normaux) qui est versée à la caisse fédérale par l'intermédiaire des organisations syndicales, coopératives et mutuelles.

Les sommes ainsi payées ne représentent pas toujours le nombre exact de membres (qui n'est d'ailleurs pas toujours établi avec précision) mais évoluent parfois par rapport à l'encaisse des organisations (45).

Celles-ci font un effort particulier dans le cadre du « denier de lutte »

(45) Les cotisations payées par les syndicats à la fédération ne correspondant pas à celles versées à la commission syndicale, elles sont plus élevées.

qui alimente la caisse électorale, mais certaines apportent un soutien régulier comme la mutualité, l'Imprimerie coopérative de Cuesmes et aussi la Banque belge du Travail (46).

Si la cotisation annuelle par membre s'élève à 1,20 F (années 1919 à 1922), 40 centimes sont versés au Conseil général (dont 10 c sont réservés aux amis de l'éducation ouvrière, à l'école ouvrière supérieure, etc.), 15 centimes sont ristournés aux fédérations locales (47), 5 centimes sont attribués à la fédération cantonale (si elle existe), les 60 centimes restants (50 %) vont à la caisse fédérale qui elle-même accorde des subsides aux organisations JGS, à certaines organisations culturelles ou récréatives, etc. (ses subsides ne dépassent pas 4 % du montant des dépenses).

En 1929, année électorale, le budget double en deux ans grâce surtout au « denier de lutte » alimenté par tous les militants. L'année suivante le budget retrouve son équilibre sans pour autant concéder aucun déficit.

Au rang des rentrées diverses, il faut compter les cotisations spéciales dues par les mandataires du parti, mais qui ne semblent vraiment exigées que les années électorales.

En 1932, 27 mandataires versent ainsi 8.150 F (les députés et le sénateur Dufrasne-Friart 1.000 F, les sénateurs 500, les bourgmestres 150 et 100 F, etc.).

Comme nous l'avons remarqué, chaque exercice se termine en bon, même les années d'élections, ce qui ne manque pas d'attirer l'attention des contrôleurs du Conseil général lorsqu'ils découvrent le 8 juillet 1935 une encaisse de 83.169 F et des dépôts et prêts d'un montant de 211.800 F inscrit au chapitre des dépenses.

Plumat explique qu'il s'agit d'un « trésor de guerre » en vue des élections ou de toute autre éventualité et camouflé de cette manière pour éviter que les organisations refusent de payer leurs cotisations tant que la situation financière reste prospère (48).

Les mêmes contrôleurs s'étonnent également de l'importance du poste dépenses diverses et demandent qu'il soit nommément détaillé.

La fédération boraine est donc une fédération relativement riche et

(46) En 1924 par exemple les métallurgistes versent 4.000 francs, les mineurs 25.000 francs, etc.

(47) Ce qui confirme encore, s'il le fallait, le caractère tout à fait particulier de la « fédération locale » boraine dont l'existence dépend de la caisse fédérale. Il ne semble pourtant pas que des conflits aient surgi de ce fait, même en 1936 lorsque la Fédération locale de Flénu a fait entièrement sécession. En 1931 le montant de la cotisation est de 4 francs dont la moitié pour le CG.

(48) Comité exécutif, 26 août 1935.

qui est capable d'un gros effort financier au moment des élections. La comptabilité nous révèle à nouveau le pouvoir discrétionnaire que s'est créé le secrétaire fédéral qui détient ainsi une position déterminante dans la vie de la fédération. Il est d'ailleurs pour les communistes et les Daugistes (en 1936) la cible préférée représentant « l'autocratie » et la « bureaucratie » du POB.

### III. Les effectifs du POB.

Le problème des effectifs du POB restera sans doute insoluble.

Jamais dans aucune organisation du POB on n'est parvenu, malgré les efforts, à déterminer avec exactitude l'appartenance des individus aux différents mouvements qui constituent le parti.

En principe, le paiement des cotisations aurait dû tenir compte de ce fait, mais aucune technique n'a jamais été satisfaisante.

Au début de la période étudiée, on a tenté de créer un fichier central d'immatriculation des membres afin d'éviter les doubles et les triples emplois et de déterminer les cotisations dues par chaque organisation. En fait, les cotisations payées aux divers échelons de l'organisation ont souvent été des sommes à base « financière » et non réelle. Il arrive souvent qu'un trésorier paie, non au prorata du nombre de membres, mais au prorata du contenu de la caisse. C'est ainsi que chaque année le comité fédéral donnait l'ordre au trésorier de payer un certain nombre de cotisations qui par exemple a varié de 30.000 en septembre 1920 à 50.000 en octobre 1920 (afin de pouvoir envoyer 50 délégués à un congrès national).

De même le nombre de cotisations versées au conseil général en 1931-1932 décroît, alors que le nombre de membres augmente.

Les chômeurs, à cette époque, adhèrent aux syndicats pour bénéficier des allocations de chômage, mais paient des cotisations syndicales infimes et la caisse fédérale est faible.

A l'échelle inférieure, il est patent que les syndicats ne savent pas exactement quel est le nombre de leurs adhérents. Leurs délégués perçoivent les cotisations, mais n'importe quel « livre » de l'époque montre l'irrégularité des paiements, les ouvriers entrant et sortant du syndicat avec beaucoup de facilité. Ainsi, en 1924, la fédération des métallurgistes compte officiellement 4.174 membres, mais au cours de l'année, il y a eu 560 nouvelles inscriptions et 885 personnes ont abandonné le syndicat.

Les coopératives et les mutualités, de leur côté, paient comme cotisations des sommes forfaitaires (49).

Après avoir atteint un sommet en 1920-1922, les effectifs se tassent, décroissent même quelque peu, au moment de la crise il va y avoir une certaine réaffiliation pour profiter du fonds de chômage et des services syndicaux y afférent, mais la diminution dramatique d'emplois pendant cette période va à la longue amener une nouvelle baisse. Mais ces estimations (basées sur les effectifs syndicaux que nous croyons être les principaux à envisager) sont tempérées par un développement lent peut-être mais constant de la mutualité et dans une moindre mesure de la coopérative. Et c'est probablement (certainement en ce qui concerne les femmes) chez les mutualistes que le nombre de membres augmente réellement sans qu'il y ait double emploi avec le syndicat (50).

#### IV. Les Elections.

Au sein du POB d'après-guerre, les questions électorales ont pris une importance capitale et les élections communales, provinciales et législatives permettent l'organisation de campagnes de grande envergure. De plus au Borinage, on tient à faire honneur au titre d'arrondissement le plus rouge de Belgique.

Les dirigeants borains se sont toujours plaints des résultats décroissants qu'ils obtiennent aux législatives, aux provinciales et aux communales. Ce phénomène est normal si l'on envisage la structure sociale du POB et la situation de l'arrondissement qui voit se côtoyer 14 communes industrielles (165.000 habitants en 1935) et 50 communes rurales (49.000 habitants) et enfin une vingtaine de communes mixtes (qui groupent 60.000 habitants).

En ce qui concerne les élections provinciales : il y a un canton exclusivement agricole, celui de Lens. Il y a aussi l'extrême concentration des forces socialistes dans 24 à 28 communes à majorité socialiste qui nécessite leur représentation sur les listes provinciales au détriment des candidats ruraux ou simplement « excentriques » (sur les 24 CP 1919-1940, trois seulement représentent des communes rurales ou mixtes).

---

(49) Voir les comptes de la Fédération de Verviers où cela est parfaitement clair. *Microfilm Institut belge de Science politique*. Les rapports financiers au comité fédéral le montrent également.

(50) M. Cornez nous rappelait que dans certaines communes rurales de l'arrondissement, la seule organisation existante était la mutualité qui avait encore à l'époque l'esprit de solidarité à la base de son existence. Les positions avancées de l'*Avenir du Borinage* (clinique de Baudour, pharmacies, colonie de vacances, consultations pré-natales) pouvaient attirer de nombreuses personnes non affiliées au POB.

Les ressentiments entre militants, organisations et communes ne peuvent que nuire aux résultats électoraux à caractère local ou cantonal, mais à l'échelle de l'arrondissement la force de l'électorat socialiste (4 ou 5 députés sur 7 selon les élections) et le renom des candidats socialistes suffit, en temps normal, à polariser toutes les voix socialistes et une série de voix hésitantes qui se portent probablement dans leur localité pour le candidat libéral ou le candidat de la « fanfare » (51).

#### A. ÉLECTIONS COMMUNALES (81 communes).

Si nous envisageons les résultats globaux nous voyons qu'avant 1914 et le suffrage universel, le POB détient 10 majorités absolues (parfois en alliance avec des éléments libéraux progressistes) (52).

1921 : 24 majorités absolues, 250 conseillers dans 55 communes sur 61 où il y avait lutte.

1926 : 26 majorités absolues + 3 — 1. 300 conseillers dans 68 communes sur 73 où il y avait lutte.

1932 : 28 majorités absolues + 5 — 3. 311 conseillers.

1938 : 23 majorités absolues + 4 — 9. 305 conseillers.

Après 1921 où 14 majorités sont conquises (6 industrielles, 7 mixtes, 2 rurales), un effort important est dirigé vers les communes rurales et en 1932, par exemple, le député Louis Pierard conquiert la petite commune de Bougnies (53).

Dès 1926, les résultats sont stabilisés pour la période qui nous intéresse (et c'est au sein des communes rurales que des changements s'opèrent) excepté en 1938 où la situation politique générale (scission Daugiste et encore poussée communiste) mais surtout les divisions internes font perdre la majorité absolue dans trois communes industrielles, quatre mixtes et deux rurales (54).

Il est incontestable que les 25 majorités absolues sont la base des succès électoraux et politiques du POB dans la région. Elles donnent

(51) Il y a en effet dans cet arrondissement incontestablement « politisé » de 10 à 20 communes où il n'y a pas d'élections (sur 81) et les joutes d'antan, dont M. Jacquemyns nous donne l'écho, entre candidats de la « Ducale fanfare » et ceux de la « Royale Harmonie » à Frameries, ont toujours un certain retentissement, les différends « musicaux » ne sont d'ailleurs pas inexistantes chez les socialistes.

(52) Sept communes industrielles : Cuesmes, Frameries, Hornu, Pâturages, Quaregnon, Wasmes, Wasmuel ; 1 commune mixte : Elouges ; 2 communes rurales : Warquignies, Wilheries. Rappelons qu'il n'y avait pas de bourgmestre socialistes avant 1914, les socialistes refusant de prêter serment au Roi et à la Constitution.

(53) *Le Peuple* fait part de cette victoire comme si elle jetait un baume sur un incontestable tassement socialiste à ces élections dans le pays.

(54) Les données politiques de 1936 ont déjà changé et les socialistes s'approprient à reprendre en 1939, quelques voix perdues en 1936.

de nombreux cadres, souvent populaires, en mouvement et par l'exemple d'un socialisme communal modéré mais efficace dans une région minière fort déshéritée, elles offrent un attrait certain aux populations rurales et autres pour qui l'administration municipale n'était pas encore entrée dans l'ère moderne.

#### B. ÉLECTIONS PROVINCIALES.

Les élections provinciales revêtent également une grande importance.

Les socialistes détiennent la majorité absolue au conseil provincial, et sous l'impulsion de Paul Pastur, créent un réseau d'institutions scolaires surtout destinées à combattre l'enseignement libre sur son terrain, mais aussi à démontrer la vitalité socialiste à administrer les biens publics.

Les élections provinciales sont donc une démonstration, éclatante dans l'ensemble, du soutien donné par l'électorat à la députation socialiste.

Le POB Hennuyer espère également avoir le premier gouverneur socialiste du pays. Il y a en :

1914 : 10 conseillers provinciaux sur 19.

1921 : 13 conseillers provinciaux socialistes : Boussu : 5, Dour : 5, Mons : 3.

1925 : 12 conseillers provinciaux socialistes : Boussu : 5, Dour : 4, Mons : 3.

1929 : 12 conseillers provinciaux socialistes : Boussu : 5, Dour : 4, Mons : 3.

1932 : 13 conseillers provinciaux socialistes : Boussu : 5, Dour : 5, Mons : 3.

1936 : 10 conseillers provinciaux socialistes : Boussu : 5, Dour : 3, Mons : 2.

En 1936, les trois sièges perdus sont passés aux communistes.

Parmi les conseillers provinciaux, trois se détachent particulièrement : L. Caty, qui est député permanent et qui a organisé les services hospitaliers de la mutualité, François André, commissaire royal pour le Borinage après la guerre remplace Caty à la députation permanente et devient président du conseil provincial, et enfin Emile Cornez, élu en 1936 seulement, mais qui devient rapidement député permanent, président du conseil et gouverneur après la guerre. Il est alors secrétaire général de la mutualité.

#### C. ÉLECTIONS LÉGISLATIVES.

Il est intéressant de comparer les résultats obtenus par le POB dans une région qui lui est favorable au travers des divers modes d'élections.

## Résultats en pour-cent 1890-1965

	Socialistes %	Communistes %	Dissidence socialiste %	Total* %	Libéraux %	Catholiques %	Rex %
<b>Suffrage censitaire, système majoritaire</b>							
1890	9,2	—	—	9,2	53,9 (6)	36,9	—
<b>Suffrage universel avec vote plural et système majoritaire</b>							
1894	54,8 (6)	—	—	54,8	23,7	25,5	—
1898	51,4 (6)	—	—	51,4	27,2	21,4	—
<b>Suffrage universel avec vote plural et représentation proportionnelle</b>							
1900	49,6 (3)	—	2,0	51,6	23,6 (1)	24,8 (2)	—
1904	42,7 (3)	—	4,0	46,7	27,3 (1)	26 (2)	—
1908	50,0 (3)	—	0,6	50,6	20,4 (1)	29 (1)	—
1912	49,8 (4)	—	—	49,8	21,3 (1)	28,9 (2)	—
1914	49,8 (4)	—	—	49,8	20,8 (1)	29,4 (2)	—
<b>Suffrage universel</b>							
1919	65,2 (5)	—	—	65,2	13,47 (1)	20,34 (1)	—
1921	62,88 (5)	—	—	62,88	15,47 (1)	21,65 (1)	—
1925	66,17 (5)	1,59	—	67,76	11,20 (1)	21,04 (1)	—
1929	61,78 (4)	3,53	—	65,31	11,14 (1)	23,55 (2)	—
1932	63,60 (5)	4,48	—	68,08	9,45 (1)	20,80 (1)	—
1936	43,96 (4)	14,70 (1)	8,45	67,11	9,07	11,68 (1)	7,45
1939	48,45	11,48	6,39	66,32	12,09	18,04	3,55
1946	44,58	28,97	—	73,55	7,32	16,48	—
<b>Vote des femmes</b>							
1949	45,39	18,72	—	64,11	11,11	20,95	—
1950	55,36	12,62	—	67,98	9,23	22,79	—
1954	59,70	11,97	—	72,01	7,67	20,17	—
1958	58,12 (4)	8,78	—	66,90	8,47	24,18 (2)	—
1961	47,76 (3)	12,46 (1)	—	60,22	7,84	20,39 (2)	—
1965	42,37 (3)	16,89	—	59,26	19,29 (1)	15,37 (1)	—

\* Total des partis ouvriers.

Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de députés.

Le POB prend la première place dès l'instauration du suffrage universel tandis que le parti libéral perd lentement la plupart de ses forces. De son côté le parti catholique reste particulièrement stable et s'il perd momentanément quelques pour-cent, il les regagne aussitôt.

Les résultats du POB, compte tenu de leur importance le plus souvent majoritaire, sont très fluctuants (43,9 au minimum en 1936 à 66,1 % en 1925 au maximum). Mais, si l'on envisage les résultats

groupés des partis ouvriers (socialistes, communistes et dissidences socialistes) nous retrouvons une étonnante stabilité (si l'on excepte les élections de 1904 consécutives à l'échec de la grève générale qui marque un net recul du POB) aux environs de 50 % pendant la période du vote plural et de 60,88 % en 1961, à 73,55 % en 1946 pour la période de suffrage universel pur et simple.

L'existence du parti communiste n'affecte donc en aucune manière le « score » total des partis ouvriers qui atteignent leur maximum en 1946 et ne sont pas loin de l'atteindre en 1954.

Il faut remarquer la progression constante du parti communiste de 1925 à 1936 et la perte sèche du POB en 1936 qui voit s'éloigner 20 % des électeurs qui lui avaient fait confiance en 1932. Le parti communiste et le parti socialiste révolutionnaire s'emparent de 18 de ces 20 % de pertes.

La faiblesse de Rex qui n'a approché 10 % qu'à Mons même, confirme le caractère « prolétarien » majoritaire de l'arrondissement.

Il suffit de comparer les résultats des divers cantons pour en être sûrs.

Si le pourcentage des partis de gauche dans l'arrondissement varie de 62,88 % en 1921 à 73,55 % en 1936 ; la moyenne des cantons ouvriers est nettement supérieure de 73,3 % en 1921 à 80,8 % en 1946 à Boussu ; de 68,61 % en 1921 à 76,2 % en 1946 à Pâturages alors qu'à Lens, elle varie de 47,56 % en 1921 à 63,9 % en 1946.

La comparaison est encore plus frappante si l'on compare les résultats du PC (parti communiste) et du PSR (parti socialiste révolutionnaire) (tout en réservant des surprises pour le PC qui réalise en 1946 des résultats relativement semblables dans les cinq cantons : de 21,46 % à Lens à 31,84 % à Boussu, tandis qu'en 1936 il réalisait de 5,99 % à Lens à 19,65 à Boussu.

La désunion des forces ouvrières n'a donc pas eu sur le plan électoral des résultats directement négatifs, mais plus sur le plan parlementaire où la représentation du POB a évidemment varié parallèlement aux résultats du PC. Les socialistes réunissent de 40 à 50.000 voix, c'est-à-dire à peine plus que la moyenne des adhérents, ce qui doit être unique dans l'histoire politique. Les adhérents forment donc la

---

(55) En 1900, la dissidence socialiste est menée par Roger, bourgmestre f.f. de Quaregnon, fidèle à l'esprit de 1886-1887 et que son radicalisme a éloigné du POB, sans compter les divergences personnelles évidemment. 1936-1939 : dissidence Trotskyiste, W. Dauge, parti socialiste révolutionnaire. Après la guerre, certains petits partis se sont présentés sans grands succès, nous avons pensé qu'il était inutile de les reprendre pour la compréhension des grandes lignes de l'évolution de 1890 à 1965.

masse des suffrages, et de 10 à 20 % de ceux-ci flottent entre les divers partis (excepté en 1936 où c'est incontestablement dans la masse des adhérents qu'il faut trouver des électeurs qui ont voté à l'extrême gauche).

## V. Polls et référendums.

L'étude des polls et référendums présente un double intérêt.

D'une part, il est possible d'évaluer quantitativement la participation des adhérents du POB à la vie politique du parti. Bien sûr, les polls attirent plus de votants que les réunions n'attirent de participants, mais leurs résultats ainsi que ceux des référendums sont révélateurs.

D'autre part, le problème de la mise hors-poll est certainement à l'origine d'une évolution plus profonde vers une stratification des cadres du parti qui va amener les résultats électoraux de 1936 et qui obèrent bien souvent encore l'évolution des partis dans le pays.

### A. POLLS LÉGISLATIFS.

Résultats :

1894 : 15.222 votants (56).

1919 : 16.993 votants, Pépin : 14.212.

1921 :

1925 : 16.863 votants, Delattre : 14.805.

1929 :

1932 : 25.000 votants, Delattre : 24.000.

1936 : 17.278 votants, Delattre : 16.643, Dauge : 10.000.

Les polls (57) attirent incontestablement beaucoup de monde et constituent de véritables élections primaires. C'est le cas dans toutes les fédérations importantes du pays.

---

(56) Le poll de 1894 était libre, n'importe qui pouvait venir voter. Enthousiasme énorme pour cette première lutte électorale sous le suffrage universel.

(57) Les polls sont préparés avec sérieux, des commissions de contrôle et de dépouillement sont désignées, des contrôleurs volants suivent les opérations dans chaque commune, vérifiant si les candidats s'abstiennent bien de toute propagande personnelle. Les listes des votants sont minutieusement examinées par les commissions centrales afin d'éliminer toute fraude éventuelle.

Il y a un rapport certain entre l'intérêt porté à un poll et le résultat des élections qui suivent. La participation record en 1932, le plébiscite de Delattre violemment attaqué par les communistes lors des grèves préfigurent le succès électoral du POB alors que le nombre des participants au poll de 1936 annonce (par rapport à 1932) l'échec important qui va suivre.

Les participants au poll représentent donc de 33 à 45 % des électeurs socialistes et de 40 à 50 % des membres du POB.

#### B. POLLS PROVINCIAUX.

Les polls provinciaux présentent les difficultés que nous avons indiquées :

Equilibrer la liste entre les représentants des communes importantes et des communes rurales dont l'importance électorale est évidemment fort différente, mais où l'absence d'un représentant d'une petite commune risque fort d'aliéner l'électorat prompt à dénoncer la dictature exercée dans l'arrondissement par le borinage industriel.

#### C. POLLS COMMUNAUX.

Prenons par exemple : Wasmes en 1921.

Il y a 9.168 électeurs : 4.554 hommes et 4.614 femmes parmi lesquels 3.149 ouvriers mineurs, 793 ouvriers divers, 2.505 femmes et filles de mineurs et 515 ouvrières ; autres électeurs : 630 hommes et 2.206 femmes.

Trois mille quatre cent cinquante et un membres participent au poll, dont 2.286 hommes et 1.165 femmes, le premier placé obtient 2.387 voix.

Plus d'un tiers du nombre total des électeurs a donc pris part au poll, et le POB obtient environ 6.000 voix. Soixante pour-cent des électeurs socialistes ont donc participé au poll, ce qui rejoint dans une certaine mesure les moyennes de l'arrondissement, le résultat dans l'absolu est exceptionnel. La même année il y a à Boussu 1.033 votants au poll, 3.599 voix aux élections sur 6.189 électeurs, à La Bouverie 1.123 votants, à Elouges 1.089 votants, etc.

En 1926 à Frameries, 1.043 votants au poll, 5.014 voix aux élections et 8.350 électeurs ; à Baudour 566 votants ; à Jemappes 959 votants ; à Quaregnon 1.200 votants, 5.426 voix et 10.150 électeurs ; à Wasmes 3.118 votants.

Au poll législatif de 1936 :

	Votants	Nombre de bulletins total remis à la fédération locale
Boussu . . . . .	1.116	2.300
Hornu . . . . .	1.044	2.000
Quaregnon . . . . .	1.933	3.000
Wasmes (58) . . . . .	1.137	3.000
Dour . . . . .	1.484	2.500
Jemappes . . . . .	1.017	2.000
La Bouverie . . . . .	641	1.100
Frameries . . . . .	1.150	2.000
Flénu . . . . .	651	1.200

Au total 17.278 votants sur 33.480 présumés votants soit un peu plus de 50 %. Les polls rassemblent donc aux environs de 50 % des adhérents.

#### D. RÉFÉRENDUMS CHEZ LES MINEURS.

L'importance du syndicat des mineurs permet de considérer les résultats des référendums comme indicatifs.

1<sup>er</sup> mai 1907 (59) : 18.057 votants pour ou contre la journée de 8 h.

14 août 1924 (60) : 12.498 votants pour ou contre la grève.

15 septembre 1924 : 19.643 votants pour ou contre la grève.

Avril 1925 : 16.463 votants pour ou contre la grève.

Décembre 1925 : 12.303 votants pour ou contre la grève.

La forte participation, de 66 à 95 %, ainsi que le résultat du référendum de 1907 montre la force de l'implantation du syndicat qui est confirmée par les élections des délégués à la conciliation en 1936, où les socialistes obtiennent 82 % des suffrages contre 15 % aux Francs mineurs sur 11.530 votants (75 % des ouvriers mineurs ont participé à ce vote. L'âge minimum requis était de 21 ans et des puits n'ont pas voté.

Le syndicat socialiste obtient de 72 à 90 % (suivant les charbonnages).

(58) Les dissensions entre Busieau de la coopérative « La Justice » à Petit Wasmes et Fauvieu, bourgmestre, ont amené Petit Wasmes à s'abstenir en bloc : 318 votants sur 1.500 membres.

(59) Vote libre.

(60) Seuls les syndiqués de plus de 18 ans peuvent voter. En 1925, le nombre de syndiqués de moins de 18 ans est évalué à 4.500. Tous les puits ne sont pas toujours concernés par le référendum. Certaines sociétés n'appliquent pas les baisses de salaire décidées par d'autres.

Le système des référendums est ensuite abandonné, ce qui est dommage en soi et qui permettra les critiques abondantes qui suivent les grèves de 1932 et 1936 et dont vont profiter le PC et le PSR (61).

#### E. POUR LA PETITE HISTOIRE.

Ce ne sont pas les seuls votes qui ont lieu dans les organisations de la fédération boraine. Si les élections de responsables se font par des assemblées de délégués, le choix de tenancier d'une maison du Peuple est l'occasion d'une joute serrée qui se termine toujours par la mauvaise humeur du ou des candidats évincés. Ainsi à Hornu en 1926, 1.011 coopérateurs sur 1.200, participent au vote pour la nomination d'un nouveau tenancier (21 candidats) alors qu'en 1925, 646 seulement s'étaient dérangés pour renouveler le conseil d'administration de la coopérative.

En 1936, l'administration communale de Frameries se souvient d'une technique préconisée par les socialistes en matière de gestion communale vers 1885 et organise parmi les administrés un référendum sur la création d'un réseau de distribution d'eau.

Sur 4.551 votants, 3.140 s'opposent à la mesure.

Dans une organisation pyramidale comme celle de la Fédération boraine, la base n'a jamais la possibilité de faire entendre sa voix si ce n'est par l'intermédiaire des polls et autres référendums qui sont révélateurs de la situation interne de la fédération.

#### F. MISE HORS POLL.

C'est en 1926 à Thulin, lors de la préparation des listes pour les élections communales qu'il est fait mention pour la première fois d'une mise hors-poll de l'ensemble des conseillers sortants qui s'opposent d'ailleurs à la décision (62).

Ensuite à Wasmes, E. Mester propose la mise hors-poll du bourgmestre H. Fauvieu, la mesure est adoptée malgré l'opposition des militants du Petit Wasmes (cette affaire conduit à la perte de la majorité socialiste en 1938 à Wasmes).

En 1928, le comité exécutif propose (63) une modification aux statuts (qui est adoptée). « Les mandataires socialistes, députés, sénateurs, conseillers provinciaux et communaux qui ont rempli un mandat pendant vingt ans ne sont plus soumis au poll, s'ils ont atteint l'âge

(61) ?

(62) *L'Avenir*, 26-27 avril 1926.

(63) C'est Plumet qui le propose.

de 55 ans. » C'est une véritable mise à la retraite active, mais qui implique une stratification de la couche des mandataires les plus âgés et ils sont nombreux (2 députés sur 5, 9 bourgmestres sur les 13 des plus importantes communes).

La commission du poll de la même année proposait la mise hors-poll des députés sortants. « Le comité tient à déclarer solennellement que cette décision prise avec enthousiasme a été dictée par la profonde reconnaissance que le prolétariat borain manifeste à l'égard de ses mandataires » (64). Les protestations sont nombreuses. Delattre refuse d'ailleurs cette mesure qui est rapportée et qui ne sera plus en vigueur lors des polls législatifs.

L'absence de candidats socialistes éligibles au Sénat avant 1914 avait obligé la fédération à présenter des candidats non-socialistes qui étaient à chaque élection mis automatiquement hors-poll.

La situation a perduré après 1919 et n'a été normalisée que par le retrait successif des deux libéraux progressistes qui avaient assuré les mandats sénatoriaux de la fédération boraine : Mosselman et Dufrasne-Friart.

En 1936, la direction fédérale est obligée de prendre des mesures opposées à celles qu'elle avait prises jusqu'alors devant les revendications de la base et surtout des jeunes militants, une limite d'âge est imposée aux parlementaires et deux sénateurs Quinchon et Danhier sont contraints d'abandonner leur mandat.

La mise hors-poll dans les communes a attiré les rivalités personnelles et a provoqué un malaise qui a renforcé celui qui existait dans d'autres domaines.

## VI. Le personnel politique.

Dans cette importante fédération il y a, selon les estimations de la direction, 500 militants, 300 mandataires communaux, provinciaux et nationaux. Il serait intéressant de connaître le nombre de personnes rémunérées employées par les diverses organisations socialistes. Les coopératives en occupent certainement le plus grand nombre.

Voici l'importance numérique du personnel des principales coopératives de la région qui ont adhéré à « l'office coopératif ».

1926-1927 : 272.

1934-1935 : 388.

---

(64) Comité fédéral, 7 décembre 1928.

Il faut y ajouter le personnel de la mutualité et de ses divers services, les permanents syndicaux (les mineurs avaient de nombreux permanents locaux en dehors de l'appareil régional, les métallurgistes en avaient 5, etc.).

Sur un autre plan, il faudrait également tenir compte du personnel communal formé parfois et de plus en plus souvent de militants socialistes (particulièrement au moment de la crise).

Ces employés des organisations socialistes ne sont pas tous des militants, loin de là puisqu'il leur est souvent reproché de ne pas participer à l'activité politique ou sociale en dehors de leurs heures de travail.

Nous avons seulement pu étudier les militants qui ont fait partie à un titre ou à un autre des comités exécutif et fédéral de la fédération politique, ou qui ont été ses mandataires. Nous avons ainsi relevé 80 noms pour la période 1919 à 1938. Nous pourrions partager ceux-ci en trois catégories :

a) Les mandataires qui exercent en plus certaines fonctions coopératives, syndicales ou mutualistes qui, s'ils dépendent d'une certaine manière du parti n'en gardent pas moins une certaine indépendance à son égard et peuvent à certains moments s'en séparer soutenus par un groupe de membres. Il s'agit surtout des bourgmestres des communes industrielles, leurs nombreuses activités en font de véritables permanents. Ils tirent leurs ressources des indemnités que leur procurent leurs mandats parlementaires, provinciaux, communaux, coopératifs. Ils travaillent parfois aussi comme agents ou inspecteurs de la Prévoyance sociale.

b) Les permanents salariés des diverses organisations socialistes, ils sont souvent mandataires et sont évidemment plus étroitement liés au parti puisqu'ils en forment *stricto sensu* l'appareil et que nous le verrons, ils sont en fait *le parti*.

c) Enfin, ceux qui conservent une profession indépendante du parti ou de ses organisations qui sont parfois mandataires mais, théoriquement du moins, sont moins liés à lui.

Nous pouvons déterminer, pour ces 80 personnes, leur métier ou, le plus souvent, leur ancien métier :

29 mineurs.

10 professions libérales ou commerce (dont 5 avocats).

8 métallurgistes.

- 8 employés (dont 2 comptables) (65).
- 5 ouvriers du bâtiment (dont deux petits entrepreneurs).
- 5 journalistes et écrivains.
- 4 ouvriers de l'industrie du cuir.
- 2 ouvriers de l'industrie réfractaire.
- 2 ouvriers de transports.
- 1 menuisier.
- 1 carrier.
- 5 non-précisés (66).

L'influence qu'ont dû exercer les ouvriers mineurs est considérable, ils formaient l'armature politique du Borinage houiller.

Il est possible de distinguer quatre générations de dirigeants :

a) Les fondateurs, A. Defuisseaux, D. Maroille et E. Fourniau.

b) Les organisateurs qui militent depuis les débuts du POB et qui disparaissent pendant la période d'entre deux guerres (Caty, Maury, Durant, Doublet, Quinchon, Danhier).

c) La génération qui s'est formée pendant la guerre et qui arrive à la direction pendant la période étudiée (Pierard-Delattre-Plumat-Cornez).

d) Les jeunes issus de la JGS (1929-1936) et qui comptent encore parmi les dirigeants actuels (Bonjean-Toubeau-Collard).

Il y eut aussi certains cas de longévité politique tels que Pépin, député de 1895 à 1932. Bouilly et Duhet, député, puis sénateur jusqu'en 1958 (67).

Les anciens ouvriers sont nettement majoritaires, la présence d'un certain nombre de membres de professions libérales est une constante depuis la création de la fédération boraine, mais ils n'ont pas le rôle principal au sein de la direction.

Les ouvriers encore en activité, s'il y en a, sont très peu nombreux, ils sont pratiquement tous permanents (catégorie a) ou permanents salariés (catégorie b).

---

(65) Il est probable que dans cette catégorie il y ait plusieurs anciens ouvriers qui sont devenus employés par l'intermédiaire des organisations ou des communes socialistes. M. A. Liénard, actuel greffier provincial, ouvrier du cuir (puis employé communal).

(66) Nombreux sont ceux qui, à un moment de leur vie, sont descendus dans la mine avant de prendre un autre métier. M. Toubeau, député, bourgmestre de Frameries, est descendu pendant quatre ans dans la mine pendant la guerre, avant de reprendre son métier d'ouvrier du cuir.

(67) Cf plus haut courtes biographies.

Catégorie a	.	.	.	.	.	.	.	20
Catégorie b	.	.	.	.	.	.	.	34
Catégorie c	.	.	.	.	.	.	.	11
Indéterminés	.	.	.	.	.	.	.	11
								—
								80

Dans la catégorie c se retrouvent les membres des professions libérales, les deux entrepreneurs et certains employés.

Sept ont été sénateurs, 10 députés, 23 conseillers provinciaux dont 3 députés permanents, 38 échevins dont 24 bourgmestres, pratiquement tous ont exercé un mandat communal (68).

La plupart cumulent de très nombreux mandats (lors d'une campagne électorale un portrait de A. Andry, bourgmestre de Frameries indiquait qu'il remplissait plus de 30 mandats) qui n'entraînent toutefois pas de considérables cumuls financiers, les traitements de permanents salariés, d'administrateurs de coopérative sont souvent dérisoires, mais le phénomène politique du cumul est beaucoup plus important et plus grave.

De ces 80 personnes, nous pouvons encore dire que 20 d'entre elles ont été déléguées au conseil général du POB (tous permanents, permanents salariés ou mandataires) 26 au moins ont été déléguées aux congrès nationaux (même remarque plus haut) (69).

Leur répartition dans les comités fédéraux a été la suivante :

#### A. COMITÉ EXÉCUTIF.

En vingt ans, le comité exécutif qui était composé de 12 membres en 1935, en a eu 16 au total (9 permanents salariés et 6 permanents — seul L. Collard député exerçait encore sa profession.

Des 4 membres ne faisant plus partie du CE en 1936, 2 sont morts, 1 a dû abandonner la politique, le dernier atteint par la limite d'âge a été remplacé (1 autre le sera pour la même raison à la fin de l'année).

L'évolution de la composition du CE est également intéressante.

(68) Cinq députés sont bourgmestres, 2 sont échevins ; 4 sénateurs sont bourgmestres, 1 est échevin ; 6 conseillers provinciaux sont bourgmestres, etc.

(69) Congrès de 1928, 1933, 1934, 1936 (a) 1936 (b), nous ne connaissons les noms que des délégués d'office.

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Députés	Sénateurs	C.P.	D.P.	B
1920	4	1	—	1	1 (B)	—	1	2
1929	3	6	—	2 (1B)	2 (2B)	—	—	4
1936	2	9	1	5 (3B)	1 (B)	—	—	5

Ce tableau nous montre d'abord le gonflement du CE, mais surtout l'importance primordiale qu'ont pris les permanents salariés qui depuis 1929 sont la majorité au CE et également l'accroissement d'influence des parlementaires constituent la moitié du CE en 1936 alors qu'il n'y en avait que 2 en 1920.

#### B. LE COMITÉ FÉDÉRAL.

Le comité fédéral qui était composé de 25 membres en 1919 s'élargit rapidement et compte 39 membres en 1938.

Soixante-cinq personnes ont été membres du CF en vingt ans, 5 ou 6 ont représenté la JGS et à ce titre n'ont siégé qu'un an ou deux.

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Indéter- minés	Députés	Sénateurs	C.P.	B
1919	14	8	2	1	5 (1B)	1	5 (1DP)	7
1921	14	15	1	1	5 (1B)	1 (B)	6 (1DP)	10
1929	13	19	2	4	4 (1B)	1 (B)	7 (1DP)	12
1936	8	24	3	5	5 (3B)	3 (3B)	11 (1D)	13
1938	6	25	4	5	4 (2B)	3 (2B 1C.P)	10 (1DP)	12

Nous observons ici le même phénomène qu'au CE, l'élément permanent appointé prend nettement le dessus sur le mandataire traditionnel.

Parmi les indéterminés il y a un certain nombre de secrétaires de fédérations locales qui sont peut-être également des permanents appointés.

L'appareil du parti domine donc largement les comités de la fédération. Aucun ouvrier en activité n'y est représenté. Les responsables borains reconnaissent en 1936 : « Nous n'avons plus de contact avec les usines et les fosses ». Il y a une nette coupure entre la base et le sommet, même si ce dernier a été relativement renouvelé et rajeuni.

Ce que nous avons appelé le « permanent » et qui cumule de nombreux mandats est appelé à l'époque « homme d'œuvre », c'est lui qui a créé et administré les différentes institutions économiques et sociales du Parti Ouvrier belge. L'étude d'une commune importante du Borinage et de ses mandataires peut nous éclairer quelque peu sur les caractéristiques de ces hommes qui ont créé la fédération boraine.

## C. MONOGRAPHIE. TYPE DOUR.

La commune de Dour a une industrie relativement diversifiée par rapport à d'autres communes du Borinage houiller.

Elle a sur son territoire des industries métallurgiques (une importante câblerie), réfractaires et alimentaires (Brasserie).

Elle est, avec Quaregnon, une des grandes communes houillères (3.000 mineurs y sont employés avant la crise).

A la fin du siècle, Dour était considérée comme une commune arriérée sur le plan de l'organisation ouvrière et en cas de conflit les mineurs des communes avoisinantes venaient débaucher les mineurs de Dour.

Pourtant une coopérative est créée en 1886 « Les ouvriers réunis ».

En 1895, de jeunes militants déçus par la passivité, la prudence et le non engagement politique de ses dirigeants fondent une nouvelle coopérative « Les socialistes réunis ». Parmi les 8 fondateurs il y a 7 ouvriers mineurs et 1 menuisier qui installe la boulangerie dans son atelier. Laissons la parole à A. Danhier, fondateur de la coopérative, qui la dirige jusqu'en 1938 « Nous fondons la coopérative avec un capital de 215 F. Nous achetons 10 sacs de farine à raison de 20 F ce qui fait 200 F il nous reste 15 F pour l'outillage » (70).

Avec ces modestes moyens, la boulangerie coopérative se développe rapidement malgré certaines frictions avec la coopérative concurrente. En 1900, une Maison du Peuple est construite. Un magasin d'aunage et de chaussures est ouvert, puis bientôt la vente des épiceries commence. En 1913 est créée la brasserie qui bientôt fournira dans tout le Borinage.

Les « Socialistes réunis » ont 311 membres en 1895, 1.015 membres en 1905, 1.521 membres en 1920.

La coopérative concurrente en rassemble la moitié environ. Les dirigeants des deux sociétés A. Danhier et H. Harmegnies (71) se réconcilient et procèdent à la fusion des deux coopératives pour former une puissante coopérative qui restera indépendante jusqu'en 1962.

En 1895, il y avait deux employés.

En 1926, il y avait 47 employés pour 3.000 coopérateurs.

En 1935, il y avait 73 employés pour 3.200 coopérateurs.

Aujourd'hui encore le complexe coopératif de Dour est impressionnant, véritable quartier avec sa Maison du Peuple, sa salle de fête et de cinéma, magasins, bureaux, la boulangerie abandonnée et la brasserie

(70) Certaines archives de la coopérative ont été microfilmées, mais n'ont pas encore été dépouillées.

(71) Actuel bourgmestre de Dour et sénateur.

qui sert de dépôt borain à l'UCB où l'on peut encore lire les préceptes chers à Danhier « dangereux révolutionnaire » (tel qu'il est nommé dans un rapport de police de 1895).

« Ouvriers, unissez-vous »

« Aimez-vous les uns les autres », etc.

Parallèlement au coopératif et mutualiste (72) le mouvement politique est né et en 1903, deux conseillers communaux socialistes sont élus ; en 1908, trois nouveaux socialistes font leur entrée au conseil communal et les libéraux leur offre un échevinat. Danhier devient échevin des travaux. Après avoir emporté la majorité absolue en 1921, Danhier qui était sénateur provincial depuis 1919, devient bourgmestre.

En 1932, il y a 11 conseillers socialistes sur 15 (2 catholiques et 2 libéraux) parmi ceux-ci quatre se nomment Harmegnies, homonymie surprenante, pourtant courante au Borinage.

Plus intéressante est la profession de ces conseillers. Les conseillers catholiques sont avocat et directeur de brasserie, les conseillers libéraux, directeur de brasserie et mineur.

Parmi les conseillers socialistes il y a trois directeurs gérants de coopérative (Danhier, H. Harmegnies et F. Harmegnies directeur de la brasserie coopérative) qui sont tous les trois échevins ainsi que L. Lheureux employé de coopérative.

Deux conseillers sont camionneurs à la société coopérative. Un est ouvrier à la coopérative. Deux sont mineurs et le dernier est E. Cornez, secrétaire de la mutualité « L'Avenir du Borinage ».

Né en 1867, ouvrier mineur, puis administrateur de coopérative, Danhier, bourgmestre et sénateur, fait partie de la direction fédérale, il est membre du comité régional des mineurs et également du comité national. Danhier qui abandonne son siège de sénateur à H. Harmegnies reste bourgmestre jusqu'en 1941, date à laquelle il est démis de ses fonctions par les autorités allemandes. Il s'agit là d'une histoire type qui peut être reproduite à plusieurs exemplaires et qui est caractéristique de la fédération boraine.

#### D. QUELQUES BIOGRAPHIES ILLUSTRATIVES.

1° *Alexis Andry* (1867-1932) ouvrier mineur.

Entre à la mine à l'âge de 11 ans et y travaille jusqu'en 1896. Il devient secrétaire du syndicat des mineurs où il est le bras droit de D. Maroille. Camionneur à la coopérative de Frameries il devient secrétaire de la caisse de secours « La Fraternité ». Bourgmestre de Fra-

---

(72) Une société de secours mutuels « Les Solidaires » est créée en 1896.

meries en 1919, il est vice-président de la mutualité « L'Avenir du Borinage ». Andry siège aux comités régional et national des mineurs, au comité fédéral de la fédération politique et de la coopérative de Frameries, est également administrateur de « L'imprimerie coopérative » C'est lui qui annule 36 mandats.

2° *Alphonse Brenex* (Hornu 1862 — Hornu 1932), ouvrier mineur.

Secrétaire fédéral en 1892, il est emprisonné au moment de la grève en faveur du suffrage universel en 1893, et en sort député en 1894. Il est resté député jusqu'en 1929. Fondateur de l'Imprimerie coopérative de Cuesmes en 1899 et est administrateur de la coopérative d'Hornu. Membre des comités régional et national du syndicat des mineurs, siège au comité fédéral.

Brenex est également échevin à Hornu.

3° *Augustin Capon* (Jemappes 1864 — Flénu 1946), ouvrier mineur.

Fondateur de la coopérative de Cuesmes en 1885, Capon travaille à la mine jusqu'en 1894, il est ensuite vendeur de journaux socialistes. Conseiller communal à Flénu en 1911, il devient bourgmestre en 1921 (jusqu'en 1938). Administrateur de la coopérative de Flénu, il travaille ensuite à l'UCB après la fusion. Membre du comité fédéral.

4° *Oscar Doublet* (Jemappes 1874 — Quaregnon 1934), ouvrier mineur.

Il quitte rapidement la mine, il travaille comme manœuvre dans une usine puis devient cheminot. Echevin de l'instruction publique à Quaregnon en 1911, il est bourgmestre de cette commune de 1925 à 1934. Administrateur de la coopérative de Quaregnon, il est membre du comité directeur de l'UCB. Sénateur de 1929 à 1932. Membre du comité directeur de la mutualité « L'Avenir du Borinage ».

5° *L. Neusy* (1884-1949).

Aide boulanger à la coopérative de Pâturages, il en devient successivement le comptable, puis le secrétaire. Il est ensuite directeur général de « L'UCB », membre du comité fédéral. Bourgmestre de Pâturages de 1938 à 1939.

6° *François Quinchon* (Frameries 1885 — Hornu 1940), ouvrier mineur.

Membre du comité régional des mineurs, bourgmestre d'Hornu. Administrateur de la coopérative d'Hornu. Sénateur de 1925 à 1936. Membre des comités exécutif et fédéral de la fédération politique.

7° *Arthur Durant* (1876-1924), ouvrier mineur.

Secrétaire du syndicat des mineurs à Jemappes. Conseiller communal à Jemappes en 1911, il devient bourgmestre en 1921. Membre des comités régional et national du syndicat des mineurs. Administrateur de la

coopérative de Jemappes et inspecteur à la Prévoyance Sociale. Membre du comité fédéral de la fédération politique, membre du comité directeur de mutualité « L'Avenir du Borinage ».

Ces quelques exemples éclairent notre compréhension du phénomène qui s'est produit au sein du personnel politique. Ces « hommes d'œuvre » qui ont fait la force de la fédération boraine du POB étaient fortement attachés à l'autonomie et à l'originalité de leurs organisations. Très populaires dans leur commune, ils ont laissé progressivement la direction de la fédération à de nouvelles générations, permanents appointés des organisations qu'ils avaient fondées. La mort prématurée des uns a privé le POB d'un maillon important de la chaîne qui les liait à la masse ouvrière ; au contraire, d'autres, trop vieux, se sont opposés aux jeunes au nom de ce qu'ils avaient fait et vécu, ils se sont opposés à certaines idées politiques qu'ils estimaient dangereuses pour l'existence de leurs organisations auxquelles ils tenaient plus qu'à tout au monde. Ils ont alors perdu le contact avec la classe ouvrière, tel A. Capon qui a été « renversé » par W. Dauge à Flénu. De toute manière l'évolution des structures et de leur relation entre elles, l'évolution du personnel politique ont progressivement créé un large fossé entre l'importante base politique qui existait au Borinage et la tête politique qui envers et contre tout défendait une politique qui n'émanait plus de la base, mais qui lui était en quelque sorte imposée. On ne peut parler de politique autoritaire « anti-démocratique », mais la conjugaison des phénomènes que nous avons décrits a finalement joué dans ce sens. Cette évolution n'a pas, si l'on envisage toute la période étudiée, considérablement ébranlé l'attitude politique de la majorité de la population de l'arrondissement de Mons, mais a ébranlé en partie la confiance de la classe ouvrière à l'égard de son parti et de ses dirigeants.

Le POB ne perd pas sa clientèle électorale, mais perd les immenses possibilités d'action que lui fournissait la masse ouvrière boraine et particulièrement les mineurs dont si souvent depuis la création du POB les gouvernants avaient craint les mouvements.

### CHAPITRE III

## LA POLITIQUE DE LA FEDERATION BORAINNE

### I. La période 1919-1929.

#### A. LE MINISTÉRIALISME.

La Fédération boraine qui, à ses débuts, avait donné pas mal de soucis au Conseil général devient en 1919 un de ses soutiens les plus

sûrs et les plus constants même si le radicalisme naturel des ouvriers mineurs se réveille avec vigueur lors des grèves de l'entre deux guerres.

Les cadres de la Fédération ont été unanimes à approuver ce soutien et leur bloc n'est ébranlé ni par la scission communiste de 1921, ni par la scission trotskyste de Walter Dauge en 1936. Seule la création de l'UTMI lors de la guerre détruit cette unanimité. Au contraire ce choix a posé à la base de nombreux problèmes qui conduiront à la désaffection, dans des circonstances bien particulières, de près d'un tiers de l'électorat socialiste en 1936. En 1918, la Fédération semble unanime à approuver la participation du POB au gouvernement d'union nationale (73). En 1919, après l'éclatant mais non décisif succès électoral du POB, elle est unanime à approuver la collaboration gouvernementale à condition de réaliser immédiatement certaines réformes, telles que : le suffrage universel, la journée des huit heures, la suppression ou la démocratisation du Sénat, les assurances sociales, l'ablation de l'article 310 du code pénal, etc. (74). Dès ce moment, aucun anti-ministériisme de principe ne se manifeste plus. Les positions de la Fédération en cette matière fluctuent dès lors selon le résultat favorable ou défavorable des élections. Au contraire le ministériisme de principe a d'ardents et influents défenseurs : Louis Pierard et Achille Delattre. Après une année de collaboration gouvernementale un certain mécontentement se fait jour et Jean Bouilly (appelé Duhot : nom de journalisme) rapporteur lors d'une assemblée plénière constate que « la classe ouvrière ne comprend pas toujours les concessions qu'entraîne une coalition gouvernementale ».

Les Fédérations locales de Quaregnon et Quiévrain concrétisent ce scepticisme de la classe ouvrière en votant contre un ordre du jour de confiance aux ministres socialistes (75).

Quelques mois plus tard d'autres voix se font entendre notamment celle de C. Hoyois (jeune garde socialiste) qui demande « le retour du POB sur le terrain de la lutte des classes », de Brassart, futur secrétaire de la Fédération des Syndicats de l'arrondissement, qui pense que l'action syndicale aurait permis de conquérir les réformes obtenues par les ministres socialistes. Brassart ajoute que « la collaboration crée un malaise chez les ouvriers et facilite la critique des extrémistes »

---

(73) Nous avons vu que la Fédération politique n'était pas encore reconstituée, ce sont le syndicat des mineurs et la coopérative qui ont approuvé le rapport du CG au Congrès.

(74) Assemblée plénière du 23 novembre 1919.

(75) Assemblée plénière du 10 octobre 1920. 98 voix pour, 16 contre, c'est à la suite de ce vote que la délégation boraine au Congrès du POB se partage en 46 majoritaires et 4 minoritaires.

(communistes). Durant, bourgmestre de Jemappes considère que « l'attitude de certains parlementaires et ministres alimentent utilement les critiques communistes » et déclare que « si la collaboration a apporté certains avantages, elle a fait son temps ». Devant ces récriminations généralisées, Delattre est contraint de se prononcer contre la collaboration, mais obtient le renvoi du vote après les élections (76). Celles-ci sont défavorables et la Fédération se prononce contre la collaboration (77).

En 1925, si certaines voix s'opposent à la rentrée des socialistes au gouvernement, l'ensemble de la Fédération l'approuve, exige un Premier Ministre socialiste et même un gouvernement socialiste homogène si les négociations, déjà entamées par Vandervelde, n'aboutissent pas. Le 5 juin 1925, l'assemblée plénière, suivant Delattre pour qui « Le POB a avantage à être au gouvernement pour résister aux menaces capitalistes » est unanime à soutenir la coalition catholiques-socialistes.

Lorsque le gouvernement Pouillet-Vandervelde tente « d'assainir la situation financière » en créant de nouveaux impôts, certaines réticences se font jour à nouveau, particulièrement à Wasmuël et à Jemappes (78).

En mai 1926, une méfiance générale accueille la nouvelle coalition tripartite. Les militants reprochent tout d'abord au Conseil général de ne pas avoir consulté les fédérations ou réuni un congrès avant de prendre une telle décision. A ce propos, il faut remarquer qu'il n'est jamais discuté ni au comité fédéral ni au comité exécutif de rapports qui seront présentés au conseil général, que jamais les délégués borains au CG ne reçoivent d'instruction précise sur l'attitude qu'ils doivent y défendre (pour les congrès au contraire la délégation boraine est le plus souvent mandatée par l'assemblée plénière).

Si la Fédération boraine ne se fait pas faute de critiquer une attitude relativement courante du CG qui met le parti et les fédérations devant le fait accompli, elle se rallie en fin de compte à un ordre de soutien au gouvernement après un vibrant plaidoyer de Delattre qui affirme « qu'il n'est pas vrai que les ouvriers n'ont rien à sauver en Belgique... Depuis l'armistice les ouvriers ont donné leur concours au pays. Ils continueront de le faire, que la bourgeoisie fasse preuve du même esprit : la situation ne tardera pas à s'améliorer » (79).

---

(76) Assemblée plénière du 17 juillet 1921.

(77) Assemblée plénière du 1er décembre 1921.

(78) Assemblée plénière du 25 décembre 1925.

(79) Assemblée plénière, 30 mai 1926. Alors que Piérard est méfiant à l'égard du gouvernement et ne lui accorde son vote que par discipline.

L'ordre du jour voté... « Considérant que la classe ouvrière, dont la vie journalière

Dans la période d'entre deux guerres il coexiste d'une part une dénonciation doctrinale rigoureuse du capitalisme et de la bourgeoisie, de leur incapacité à régler les problèmes qui se posent au pays et d'autre part la pratique réformiste de l'effort conjugué de la classe ouvrière et de la bourgeoisie (pourtant réfractaire selon Delattre) pour redresser les pays après la guerre de 1914-1918, sauver les finances de la Belgique en 1926 et pour combattre les effets de la crise en 1935.

Cette politique de bascule présente évidemment des inconvénients.

Si Delattre s'écrie « Certains ne veulent pas de la collaboration, ont-ils bien songé au danger d'un gouvernement réactionnaire qui s'attacherait à organiser une armée de cadres et de coup d'Etat sous le couvert démagogique des six mois » ?

Pierard peut dire quelques mois plus tard « Il est impossible aux socialistes de rester au gouvernement. Ils ont bien fait de le quitter. Nous avons ainsi les coudées plus franches pour lutter en faveur des Six mois » (80).

La doctrine de la Fédération boraine ainsi définie, il s'agit de savoir quelles sont les circonstances nécessaires à la participation socialiste au gouvernement. Il y a un critère positif constant, la mise en œuvre de nouvelles réformes. Un critère négatif constant : empêcher un gouvernement réactionnaire d'endommager ou de détruire les œuvres socialistes et les réformes conquises précédemment. Mais il s'agit surtout pour le POB de retrouver la confiance de ses adhérents, à chaque participation le mécontentement grandit chez les ouvriers.

Pour la première fois en 1927, un délégué jeune garde socialiste s'oppose au nom de la jeunesse à la collaboration. Nous sommes au début d'une nouvelle période politique pour la Fédération boraine.

Le contenu même de la collaboration est plus âprement discuté. Si l'unanimité se fait sur les réformes à réaliser, les socialistes borains sont fermement opposés au vote du budget des cultes, à l'octroi de subsides à l'enseignement libre, au vote des femmes (même au sein du POB les femmes, dans le Borinage, n'avaient pas droit de vote au

---

dépend d'un salaire qui ne peut être stable qu'à la condition que la monnaie d'échange soit elle-même stabilisée, considérant que le POB avec ses organisations multiples a également intérêt à ce que la situation soit assainie au plus tôt. Se rallie à la décision du CG relative à l'entrée des socialistes au gouvernement.»

En outre la fédération estimait que les socialistes devaient quitter le gouvernement si l'on voulait faire peser une trop lourde part des charges fiscales sur les épaules des consommateurs, de la classe ouvrière et des petites gens. Le 15 août de la même année, une assemblée plénière avalise nouveaux impôts et délégation de pouvoir.

(80) 6 novembre 1927 - 26 février 1928, assemblées plénières.

poll (81). En vain, Delattre et Pierard tentent de les convaincre que les socialistes n'étant pas majoritaires, ils doivent assurer la vie du gouvernement et qu'il ne faut donc pas poursuivre de politique anti-religieuse. Ce sont les seuls points où se sont manifestés des votes d'opposition de la Fédération boraine aux congrès du POB.

#### B. LA DISCIPLINE AU SEIN DU PARTI — LES COMMUNISTES.

A cette époque de discussion intense au sein du POB, on observe qu'au Borinage c'est le problème de la participation au gouvernement qui a alimenté la discussion et très peu le problème de l'adhésion à la II<sup>e</sup> ou à la III<sup>e</sup> Internationale puisque la confiance à la II<sup>e</sup> Internationale est votée sans discussion à l'unanimité moins deux voix (82).

Les rapports sur la discipline dans le parti (p. 14) ont fait naître plus d'animation, mais hormis un délégué de Quiévrain qui admet être communiste et lire « l'ouvrier communiste » (il est expulsé de la salle) personne ne défend le point de vue minoritaire. Seul se dégage un courant centriste, formé de délégués de Quaregnon et Quiévrain, qui demande la condamnation des indisciplinés de droite (notamment les députés Mathieu et Pierard qui défendent des positions nationalistes en matière de politique étrangère, et qui les expriment dans des organes de presse « bourgeois » comme *Le Soir*), aussi bien que ceux de gauche et qui se prononcent pour le droit de la minorité à exprimer ses idées dans les journaux du parti et par un contre rapport (83).

En 1923, Quaregnon dépose un ordre du jour protestant contre l'arrestation des dirigeants communistes, il n'est pas admis parce que non présenté au préalable au comité fédéral. La même année le Conseil général se prononce sur les activités communistes et décide l'exclusion de toute personne aidant les communistes d'une manière ou d'une autre (notamment en souscrivant des actions du nouveau journal de Jacquemotte *Le Drapeau Rouge*). La Fédération boraine adopte ce rapport à l'unanimité. O. Doublet, futur bourgmestre de Quaregnon fait savoir

---

(81) Chaque année, Denise Durant, dirigeante des Femmes Prévoyantes, exigeait ce droit pour les 7 à 10.000 femmes inscrites au POB, cela fut repoussé chaque fois. Le 1<sup>er</sup> mars 1931, par exemple, la fédération s'oppose au vote des femmes (le vote au poll étant lié au vote provincial ou législatif) demandé par les Femmes Prévoyantes Socialistes et la JGS par 63.915 voix contre 13.214 et 6.011 abstentions.

(82) Assemblée plénière du 10 octobre 1920.

(83) Assemblée plénière du 10 octobre 1920 : Voltaire Houx (Quaregnon) et Lefèvre (instituteur JGS) interviennent dans ce sens et s'abstiennent sur le rapport Piérard. Lors de l'Assemblée du 26 novembre 1920, sur le même sujet, l'ordre du jour de la fédération locale de Quaregnon en désaccord avec l'ordre du jour officiel est rejeté à l'unanimité moins 4 voix (soit par 46.000 voix contre 4.000). Le contenu de cet ordre du jour est inconnu.

à cette occasion que l'unité est rétablie dans sa commune (les opposants de gauche dont nous avons vu les positions centristes sont donc éliminés) (84). Dès lors le comité fédéral repoussera systématiquement (sans y répondre d'ailleurs) toutes les propositions émanant du Parti communiste y compris à l'époque du Front populaire où une sorte d'interdit est même lancé contre tout rapport avec les militants ouvriers français (85).

Il n'y a donc jamais eu de discussion, ni de décision sur le fond aux assemblées plénières sur le problème du communisme. Il faut dire que dans les organes dirigeants de la Fédération le problème n'a jamais été posé par personne : c'est probablement au sein des fédérations locales qu'une discussion a eu lieu et que les éléments se réclamant du communisme ont été immédiatement priés de sortir. Les communistes sont très peu nombreux dans l'arrondissement en 1925, leur liste n'obtient que 1.236 voix (1,6 %).

#### C. LA POLITIQUE SCOLAIRE ET MILITAIRE.

La politique scolaire, la politique militaire sont encore deux thèmes de discussion.

La politique scolaire n'est pas controversée, seuls certains dirigeants tentent de tempérer le radicalisme des positions de l'ensemble de la Fédération qui se prononce essentiellement pour un développement de l'enseignement officiel surtout technique et contre toute concession et tout subside à l'enseignement libre (86).

Les discussions à propos de la politique militaire offrent plus d'intérêt, c'est elle qui fondamentalement fait naître les contestations des JGS à l'égard du POB.

A la suite des projets de réforme de l'armée, des ministres Devèze et de Broqueville (1927-1928) tendant à créer une armée de métier modernisée, la politique militaire est l'objet de constantes discussions dans les milieux socialistes. Le POB est partisan du principe de la défense nationale (« Le droit à la défense des pays qui ont souffert récemment de l'invasion est inaliénable »), mais redoute l'organisation

(84) 2 décembre 1923.

(85) Régulièrement des sections frontalières du POB participaient aux manifestations de la SFIO et vice versa des affiches en faveur du « Populaire » étaient placardées, des subsides pour les campagnes électorales françaises votées, etc. Il est interdit aux militants d'accepter une invitation en URSS. etc.

(86) Le 1<sup>er</sup> mars encore, la Fédération se prononce avec fermeté pour la suppression des subsides à l'enseignement libre. Les parlementaires borains sont chargés de présenter une proposition en ce sens. Il faut noter également que c'est pour protéger le réseau d'enseignement provincial, fort développé dans le Hainaut, que la fédération boraine s'oppose au vote des femmes à la province (cf même assemblée).

d'une armée de métier susceptible d'intervenir dans les affaires intérieures du pays. Les socialistes réclament donc une diminution du temps de service, les six mois, mais aussi son intensification et sont partisans de sa préparation à l'école (éducation physique, etc.).

D'autre part, ils hésitent à consacrer une plus grande partie du budget à l'armement et s'ils aspirent au désarmement général « ce thème de propagande ne peut être qu'un thème de propagande morale ». En 1928, la Fédération est encore unanime à soutenir cette politique mais plus pour longtemps (87).

#### D. LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE.

La politique étrangère qui n'avait jusqu'alors pris que très peu de place est de plus en plus étroitement liée au problème militaire ou vice versa (88). Le leader en la matière est Louis Pierard, ce qui n'empêche pas le comité fédéral de se diviser par moitié sur un de ses rapports. Cela ne prête d'ailleurs à aucune conséquence comme si la politique étrangère était un domaine à part. Les divergences sont minimes et portent le plus souvent sur le rôle attribué à l'Allemagne dans le concert des nations.

A l'initiative de la Fédération locale de Flénu, la Fédération se prononce contre l'occupation de la Rhur par les armées alliées, mais à la condition (exposée par A. Delattre) que l'on puisse « compter sur l'énergie des travailleurs allemands pour que soit créé par tous les moyens un mouvement intense en faveur de la reconnaissance par le gouvernement du Reich du droit de la France et de la Belgique aux réparations » (89).

Le calme politique relatif de cette période (au sein de la Fédération boraine du POB) va faire place à une agitation grandissante depuis 1928-1929 jusqu'en 1936 qui va susciter de longues discussions politiques sur les grands thèmes évoqués plus haut.

---

(87) Comités fédéraux et assemblées plénières, novembre 1927 à juin 1928.

(88) Mis à part le vote sur le maintien de l'adhésion du POB à la deuxième Internationale (10 octobre 1920) et une motion demandant un verdict d'apaisement au procès des socialistes révolutionnaires à Moscou (30 juillet 1922) le premier rapport et la première discussion de politique étrangère a lieu le 1<sup>er</sup> décembre 1922 au comité fédéral et le 25 mars 1923 en Assemblée plénière. Le porte-parole fédéral Louis Pierard était nationaliste et a été membre du « comité de Politique nationale ».

(89) Assemblée plénière, 25 mars 1923. Il est caractéristique à cet égard que les socialistes borains font la distinction entre une Allemagne réactionnaire et une Allemagne démocratique dont les socialistes majoritaires « socialistes de pacotille que nous ne devons pas hésiter à condamner » sont exclus. Il y a là opposition de deux nationalismes plus que de deux conceptions politiques qui intrinsèquement sont fort semblables.

## II. La période 1929-1936. La contestation J.G.S.

### A. INTRODUCTION.

Le volume croissant des procès verbaux témoigne de ce regain d'activité. Il est inutile de rappeler la commotion subie par la population, et particulièrement par la jeunesse, due à la crise économique, sociale, mais aussi politique des années 1929-1932.

Il est pourtant utile de rappeler quelques faits intéressant le POB :

- Ce dernier tente, au sein d'une coalition gouvernementale bi- puis tripartite, le sauvetage du franc. La stabilisation acquise, le POB est « sorti » du gouvernement et le corps électoral lui fait subir un échec aux élections législatives eu égard aux mesures fiscales impopulaires, prises avec son appui, et dont les deux autres partis tentent de lui imputer l'exclusive responsabilité. La déception est grande chez les militants ouvriers qui ont compris l'utilisation faite de leur parti par les partis « bourgeois ».
- L'extension prise par les mouvements d'extrême droite en Europe, mais aussi en Belgique provoque la création des « Milices de Défense ouvrière » où seront surtout appelés des jeunes qui ont pour but la défense des organisations et institutions socialistes (90).
- les projets militaires Devèze-De Broqueville ont ranimé la propagande antimilitariste des JGS dont l'organisation revit (de 6.000 membres en 1919 on passe à 1.000 en 1925, à 2.489 en 1927 et 4.000 en 1931).
- La crise économique sévit. Les fosses ferment nombreuses. Quinze mille mineurs perdent leur travail en six ans. Plus de 50 % des syndiqués métallurgistes, cuir et bâtiment sont en chômage. Les jeunes ne trouvent plus de travail. Une véritable crise de confiance à l'égard du POB naît au sein des jeunes ouvrières socialistes. Les jeunes ont plus de raisons matérielles à se tourner vers le POB que de raisons politiques d'en sortir, mais rapidement la contestation organisée surgit.

La JGS du Borinage bénéficie du concours assez exceptionnel de militants de qualité. Georges Plumat, Emile Cornez, Denise Durant

---

(90) C'est Georges Plumat qui est chargé de leur organisation le 25 février 1925. En 1926, 4.000 membres des MDO boraines défilent à Mons armés d'une canne et d'une besace.

dirigent les mouvements depuis la guerre. Mais il y a aussi Léo Collard qui s'occupe à ce moment de la Centrale d'Education ouvrière, Georges Holloye (devenu conseiller d'Etat), Gogneaux (conseiller à la cour d'appel de Liège), Bonjean et Toubeau (députés et dirigeants actuels de la Fédération boraine), W. Dauge qui seconde Spaak à « L'Action socialiste », E. Dieu, François Jumeau et bien d'autres.

La pression exercée par ces jeunes militants ne se manifeste que progressivement. Nous en avons relevé le premier geste en 1927.

C'est au cours de l'année 1931 que la contestation apparaît dans les procès-verbaux (91).

## B. LA CONTESTATION.

C'est principalement la politique de Défense nationale qui est critiquée par les jeunes, mais une critique de base qui englobe tous les aspects de l'activité politique du POB est élaborée.

Cette critique n'est cependant pas établie sur une base théorique, mais sur une observation de l'évolution du mouvement socialiste depuis 1918. Certains militants insistent bien sur la nécessité d'un retour à une « position de classe » « à la lutte de classe » « dictature du prolétariat », mais cela ne dépasse jamais le stade de la formule sommaire. Dans un long article, F. Jumeau constate tout d'abord « une longue tradition réformiste qui a fortement pénétré les masses ouvrières », l'élan initial vers la conquête de nouvelles lois sociales est enrayé, le mouvement socialiste stagne au profit des organisations catholiques (92).

Les difficultés économiques et sociales s'accompagnent d'une attaque générale contre les organisations ouvrières dans les usines mais aussi dans le pays. Les jeunes craignent qu'à l'exemple de l'Allemagne, les ouvriers belges « assoupis » par la politique parlementaire du POB ne soient plus en mesure de résister ni aux attaques de l'Etat capitaliste, ni aux attaques de ceux que cet Etat pourrait charger de l'offensive (les milices fascistes) ni surtout de prendre l'initiative et de

---

(91) Assemblée plénière, 1<sup>er</sup> mars 1931, qui discute de la révision du programme du POB. Le Congrès de Quaregnon (1894) avait voté deux documents : « la déclaration de principe » préambule au programme et ce dernier qui avait élaboré au Congrès de Bruxelles (27 décembre 1893). Il s'agit de la révision du programme, en effet, le rapport Troclet présenté aux fédérations du POB à ce sujet, conclut à la transformation du nom du parti en POSB — parti ouvrier socialiste belge, mais propose le maintien tel quel de la déclaration de principe qui reste toujours, bien que contestée, la charte du PSE.

(92) Lors d'une analyse des élections allemandes (18 mars 1932) L. Collard explique que « les sociaux démocrates subissent les conséquences du maintien de la politique des réformes. Il faut un plan socialiste nettement déterminé » en vue de la prise du pouvoir. « Il faut éviter la scission au sein de la classe ouvrière, accentuer notre politique à gauche, toujours plus à gauche ».

vaincre. En effet écrit, François Jumeau (93). « Les éléments les plus énergiques du prolétariat, sans le concours desquels aucun parti se réclamant d'une idéologie révolutionnaire ne pourra jamais rien, réclament de l'action et nous remettons des requêtes aux gouverneurs ».

Le climat contre-révolutionnaire, qui grandit en Europe, l'Italie fasciste, l'Allemagne pré-hitlérienne pose également de nombreux problèmes. A cette échelle l'activité de l'Internationale socialiste se révèle nulle ou à peu près.

« Il faut, écrit Jumeau, travailler effectivement sur le terrain international à créer les conditions qui rendent la révolution possible. L'Internationale n'a jamais réussi à créer entre les différents partis nationaux des liens organiques, la solidarité effective nécessaire à une activité véritablement révolutionnaire » (94).

A cette époque, les dirigeants du POB ont pris l'habitude de définir ainsi leur politique en matière de défense nationale : « Nous organisons des milices de défense ouvrière contre le fascisme. Laisserons-nous le pays envahi par les fascistes de l'extérieur ? ». Les jeunes gardes socialistes répondent « La Défense nationale est incapable de défendre le socialisme » (la génération qui veut réaliser le socialisme est prête à lutter pour faire triompher la révolution (95), mais pas à se battre pour défendre l'Etat capitaliste).

La Défense nationale n'est pas capable non plus d'assurer la défense du pays que seule une attaque préventive, impossible et d'ailleurs condamnée par le POB, pourrait assumer. Si on accepte la Défense nationale, il faut sous peine de contradiction accepter toutes les dépenses militaires, et craindre l'intervention de l'armée dans les affaires du pays. « Il faut donc préparer la résistance prolétarienne à la guerre en défendant la révision des traités, en fortifiant la SDN en luttant au sein de l'Internationale... et en commençant par désarmer chez nous » (96).

---

(93) « Avenir du Borinage », « Réformisme et Révolution ou essai de mise au point sur la position des « Jeunes socialistes », 15, 22 et 29 avril 1932 et 6 mai 1932. François Jumeau y constate également la confiance inébranlable de la classe ouvrière organisée, des militants en leurs dirigeants, même si les idées défendues contre ces mêmes dirigeants les convainquent plus que la politique traditionnelle qu'ils défendent. Cette dualité est caractéristique au sein du POB et mériterait d'être étudiée plus à fond. Il est certain que la solidarité et l'estime qui lient A. Delattre, mineur de fond, devenu ministre aux ouvriers mineurs, qui l'admirent pour sa réussite conditionnent largement ce comportement.

(94) *Idem supra*.

(95) Déclaration de Levêque, conseiller provincial et conseiller communal à Jemappes qui travaille au *Peuple* et deviendra bientôt l'adjoint de G. Plumet au secrétariat fédéral. Le corps des permanents du parti n'est donc pas insensible aux arguments « gauchistes ».

(96) L. Collard, 1er mars 1931, assemblée plénière.

Le désarmement général ne peut-être en effet que la somme des désarmements nationaux et successifs.

L'ensemble des jeunes militants n'approuve pas entièrement les idées développées par Collard qui a probablement tempéré ses interventions. Par exemple le 18 mars 1932, E. Cornez rappelle la méfiance des jeunes à l'égard de la SDN et de la conférence du désarmement.

Walter Dauge est encore plus catégorique, quand il déclare ne pas reconnaître la notion de patrie et nier la responsabilité de l'Allemagne dans le déclenchement de la guerre 1914-1918, le comité exécutif de la Fédération refuse de le laisser parler aux côtés d'autres orateurs dans les meetings fédéraux, le public ne pouvant comprendre que deux avis divergeants soient exposés du haut d'une même tribune (97).

Méfiance également à l'égard du suffrage universel « qui n'a rien résolu », à l'égard du parlementarisme qui a « ligoté » le POB, à l'égard des participations gouvernementales et de ses compromis qui sont une des composantes essentielles de la pratique réformiste.

Les JGS se prononcent également pour la réalisation de l'unité ouvrière ; Dauge pense aux communistes (c'est vers 1935 que Dauge deviendra vivement « anti-Stalinien » tout en préconisant toujours un front commun tactique avec le Parti communiste). Collard pense beaucoup plus aux chrétiens, mais ne rejette pas une entente avec le Parti communiste et cela va fort effrayer la direction fédérale (98). Au total la conviction des JGS est qu'il faut poser le problème de la prise du pouvoir. Le capitalisme est incontestablement plus fort que dans l'immédiat après guerre où il était sur la défensive, mais il subit une crise, la plus grave de son histoire. Non seulement la classe ouvrière doit être prête à s'opposer à un coup de force de droite, solution employée en Italie, en Espagne et bientôt en Allemagne, mais elle doit être également prête à profiter des difficultés du régime pour s'emparer du pouvoir et réaliser un programme socialiste qui aurait pour objectif, comme le rappelait E. Cornez « la nationalisation des grands moyens de production, d'échange et de crédit » (99). « A la violence (réactionnaire) il faut opposer la violence prolétarienne ». C'est pourquoi la grève générale dont il n'avait plus été fait mention depuis la guerre est à nouveau proposée comme moyen d'action. Examinons, à ce propos, l'exposé de L. Collard « Méthode traditionnelle ou insurrectionnelle » après que le conseil général et la commission

---

(97) Comité exécutif, 22 janvier 1932.

(98) Gogneaux, remettant en question l'interdit antérieur, propose l'envoi d'une mission d'enquête en URSS. Assemblée plénière du 6 novembre 1931.

(99) Assemblée plénière du 18 mars 1932.

syndicale se soient prononcées, tardivement, contre un ordre du jour préconisant une grève générale de vingt-quatre heures et la préparation d'une grève générale « au finish », ordre du jour déposé par plusieurs fédérations, notamment la Fédération boraine (100).

Collard explique qu'« Il faut conserver et perfectionner dans l'exacte mesure de leurs possibilités les méthodes traditionnelles » (ceux qui ne veulent employer que celles-là sont dans une erreur grave).

a) Il faut aussi préparer la grève générale, car dans les circonstances actuelles, celle-ci deviendrait rapidement insurrectionnelle.

b) « En cas de conquête de la majorité par les socialistes, la minorité ploutocratique essaiera de se révolter et il faudra employer la force pour consolider le pouvoir et réaliser le socialisme. Ce sera la dictature du prolétariat telle que Marx l'a définie. »

c) En cas de coup d'Etat fasciste, le POB doit pouvoir réagir, « Il faut donc même en SU prévoir les moyens extrêmes... et donc les préparer matériellement et psychologiquement ».

En conclusion, un plan est proposé qui comporte :

1° La continuation des méthodes traditionnelles.

2° La continuation de la propagande incessante, création d'œuvres, etc.

a) Par la recherche de l'unité d'action des travailleurs de toutes tendances.

b) Par une action méthodique en direction des classes moyennes et des intellectuels prolétaires.

3° Etre prêt à saisir l'occasion favorable d'entrer au gouvernement pour en être le pivot :

a) Annuler les mesures contraires aux intérêts légitimes des travailleurs.

---

(100) Assemblée plénière du 15 mai 1933. Ordre du jour : Collard, Jumeau, Cornez, auxquels se rallie, après amendement, A. Delattre. « Le signal de cette campagne (de propagande) doit être donné par une grève générale de 24 heures... une grève générale plus étendue devant être envisagée et préparée dès maintenant comme l'aboutissement de notre effort ». Le Congrès national du 28 mai a voté par 35.965 voix contre 103.604 un ordre du jour, « ambigu » selon Collard qui, tout en rejetant « l'initiative de la lutte illégale, engage les travailleurs à la lutte par tous les moyens », sans les définir.

Une notion votée par le congrès en vue d'un congrès de « l'Internationale », précise néanmoins : « En régime de suffrage universel, le POB se prononce formellement contre les tentatives de prise insurrectionnelle du pouvoir qui tendraient à imposer par la violence une dictature de minorité ».

b) Mettre en œuvre les réalisations socialistes (nationalisation, désarmement).

S'il paraît opportun, se maintenir au pouvoir par tous les moyens appropriés.

4° Considérant que même la réalisation de l'hypothèse classique exigera l'emploi des moyens de force et par conséquent la préparation matérielle et morale du prolétariat à cette mission.

a) Développement des organisations spéciales de défense prolétarienne.

b) Organisation matérielle de la mobilisation en vue de la grève générale.

c) Préparation morale indispensable au sein des syndicats pour qu'il ne soit pas nécessaire de recourir à un référendum en cas d'urgence. Cet ordre du jour est voté à l'unanimité le 24 septembre 1933.

La fraction la plus radicale de la JGS conduite par W. Dauge (essentiellement Flénu) n'est pas entièrement satisfaite par ce rapport. La facette réformiste l'inquiète et selon lui c'est « cette politique nègre-blanc » qui provoque le découragement chez les ouvriers. Il se prononce donc pour « la conquête du pouvoir par tous les moyens », en employant « les MDO transformée en troupes de choc » et l'armée qui est potentiellement « une force révolutionnaire ». A ce moment Dauge n'est plus suivi que par une minorité centrée sur la fédération locale de Flénu. La plupart des JGS qui avaient milité à « L'action socialiste » l'ont quittée les uns après les autres. S'ils n'ont pas confiance dans la politique du parti, ils gardent confiance dans le parti et réprouvent « les attaques systématiques des militants de « l'action socialiste », contre celle-ci. Les dirigeants fédéraux sont absolument opposés à ces conceptions et vont les combattre. Ils minimisent tout d'abord l'importance du mouvement jeune garde. « Sa campagne pour les six mois a été un échec ». « Parmi ses 4.000 membres, il y a beaucoup de vieux », ce qui n'est pas faux. E. Cornez, secrétaire des mutualités socialistes du Borinage est au comité JGS depuis 1918, des cas semblables sont nombreux, mais ce sont des arguments *formels face aux idées exprimées*. Ils vont également combattre les indisciplinés qui critiquent le parti et obtiennent le vote d'ordre du jour condamnant ceux-ci.

Sur le plan politique, ils vont défendre leur argumentation, mais devront céder du terrain.

Lors de la discussion sur la revision du programme du POB et après l'exposé d'idées divergentes, une commission est créée groupant Plumat-Duhot, Goblet, Mester pour le comité fédéral, Collard, Cornez, Gegneaux pour les JGS qui a pour but de concilier les avis.

L'accord se fait pour inclure un amendement Pierard au texte défendu par Collard ; « attend du POB qu'il réclame de l'Internationale socialiste une action concertée, vigilante... en vue de préparer le boycottage économique de l'agresseur et l'insurrection par la grève générale contre le gouvernement qui en déchaînant la guerre se poserait en ennemi de l'humanité toute entière ».

Pierard, qui venait de soulever de véhémentes protestations en disant qu'il était opposé aux thèses JGS parce qu'il ne voulait pas que « le POB perde 5 à 10 sièges aux élections » assouplit sa position puisqu'il préconise une action qu'il condamne ailleurs. Il est vrai que pour Pierard, ni la Belgique, ni la France, ni l'Angleterre ne sont concernés par ce texte mais bien l'Allemagne. On pourrait croire que remettre aux mains de l'Internationale l'organisation et la décision d'une telle action lui enlève toute sa substance. Néanmoins la concession verbale est utile et réalise l'unanimité (101.)

Le 1<sup>er</sup> novembre 1931, un ordre du jour JGS qui notamment réclame du POB qu'il examine toutes les possibilités de prise du pouvoir et qu'il élabore dans ce sens un plan précis, fait dire à Delattre « attention à l'indiscipline, votre ordre du jour peut la créer », il s'y ralliera finalement lors du vote.

Nous pourrions citer de nombreux cas semblables. La tendance JGS (majoritaire) l'emporte dans les assemblées où elle témoigne de la méfiance à l'égard de la politique du POB, mais elle ne témoigne de défiance ni au parti, ni à ses dirigeants, mais tente d'influencer leur politique (la tendance Dauge au contraire va de plus en plus critiquer les dirigeants et finalement le parti lui-même). La preuve en est manifeste lors du poll préparatoire aux élections législatives de 1932 où les députés sortants viennent en tête et particulièrement Delattre qui obtient 23.000 voix sur 25.000 votants (102).

Delattre répond aux critiques dans l'important rapport qu'il présente le 10 décembre 1933 pour faire approuver le « Plan du Travail ».

Pour lui Réformisme et Révolution ne sont pas antinomiques, mais complémentaires. Il ne croit pas à l'effondrement du capitalisme, le réformisme sera donc encore nécessaire. Le suffrage universel est la seule

---

(101) 1<sup>er</sup> mars 1931.

(102) A ce propos, il faut remarquer l'apparente confusion politique qui fait que Delattre accepte ce qu'il combat par ailleurs. Il s'agit là très probablement d'un repli tactique pour ne pas perdre le contact avec la plus grande partie de la masse ouvrière organisée. La confusion existe pourtant jusqu'en 1936, alors que les positions politiques sont bien tranchées entre Dauge et Delattre, ils obtiennent au poll respectivement 16.643 et 10.000 voix sur 17.278 suffrages exprimés. La grande majorité de ceux qui ont voté pour Dauge ont également voté pour Delattre. Ce résultat montre que les adhérents attachent plus d'importance aux personnes qu'aux idées qu'elles défendent.

solution car « la majorité n'a jamais tort, même quand on pense qu'elle se trompe, elle a encore raison parce qu'elle est la majorité ».

#### C. LE PLAN DU TRAVAIL — FIN DE LA CONTESTATION JGS.

« Le Plan du travail » va rassembler les deux tendances. Dans l'esprit de son créateur, il doit d'abord permettre une vague de propagande qui portera une majorité socialiste au Parlement (par le ralliement de couches moyennes et intellectuelles de la population) qui réaliserait les objectifs d'une politique socialiste.

Collard donne au plan De Man, « une adhésion totale inconditionnée » (même s'il n'est toujours pas d'accord avec la DN). « Pendant longtemps, explique-t-il, nous avons été désorientés. Dans les milieux dirigeants, on a l'air résigné. Cela a créé une réaction vive, instinctive dans l'autre sens, surtout chez les jeunes, j'ai été de ceux-là, mais il faut comprendre cet état d'esprit ». Dauge, lui, exprime des réserves. Il se réjouit de voir le parti passer à l'offensive, ce qu'il préconisait depuis longtemps. Mais il craint que le Plan ne soit qu'un moyen, imparfait d'ailleurs, et non un but.

Les fédérations locales de Flénu et de Jemappes s'abstiennent lors du vote, mais dans l'ensemble, tous rassemblent leur enthousiasme dans une campagne de propagande effrénée au cri de « tout le Plan, rien que le Plan » (103).

#### D. LA SCISSION DE GAUCHE : W. DAUGE.

La documentation manque malheureusement pour les années qui suivent (104) et nous ne connaissons donc pas les discussions internes de 1934 à 1936. Mais dans le cadre de la politisation des différents organes de la Fédération depuis 1931, les procès-verbaux du comité exécutif donnent de nombreux renseignements politiques (au contraire des années 20 où le CE est purement administratif). La présence au sein des organes directeurs contestant la politique du parti est à la base de cette évolution, et les dirigeants du parti tiennent à préparer les assemblées fédérales et les comités fédéraux d'une manière plus précise afin de faire front à la critique. La direction fédérale qui n'est plus seule

---

(103) A.P., 10 décembre 1933. Piérard s'écrie dans un lyrisme dont il est coutumier... « Ayons la foi, l'enthousiasme qui soulève les montagnes... »

(104) Les procès-verbaux du comité fédéral manquent de février 1931 à juillet 1936. Les procès-verbaux des assemblées plénières manquent de janvier 1934 à octobre 1938. Les procès-verbaux du comité exécutif se terminent en mai 1936. (Voir inventaire des microfilms.)

à décider de la politique à suivre incorpore de jeunes éléments à ses organes de direction (105).

Entre-temps le mécontentement s'intensifie à la base et la radicalisation des fédérations locales est manifeste, alors que les organisations syndicales et coopératives plus modérées tentent de freiner le mouvement.

Lors des discussions concernant la grève générale de mai à juillet 1933, quatre fédérations locales : Quaregnon, Cuesmes, Jemappes et Flénu se prononcent en sa faveur, demandent l'organisation d'un congrès extraordinaire du POB à ce propos. Quaregnon et Cuesmes demandent même, si le Conseil général et la Commission syndicale se prononcent contre la grève générale, qu'une assemblée extraordinaire de la Fédération boraine discute du problème « de la désaffiliation de la Fédération du POB et de la CS » (106).

Au contraire la Fédération syndicale des mineurs menace la Fédération politique de sa désaffiliation, si des mesures ne sont pas prises contre « L'Action socialiste » et ses militants (107).

Ces positions contradictoires sont le reflet d'un divorce indéniable entre les nombreuses et importantes organisations de bases et les organisations fédérales.

En 1934, un véritable phénomène de désintégration des organisations socialistes se produit, des groupes entiers sont exclus (Wasmes, Ghlin, Maisières).

« Les assemblées organisées dans toutes les communes pour essayer de redresser la barre ne sont suivies que par 10 % des affiliés, les 80 ordres du jour votés à ces assemblées sont plus contradictoires les uns que les autres » (108). Le comité exécutif vote alors un ordre du jour demandant au congrès national du POB d'édicter des règles de disciplines précises et les sanctions qui en découlent « y compris l'exclusion des militants mandataires ou affiliés qui l'enfreindraient ».

La campagne en faveur du plan bat son plein, mais un peu tard pour sauvegarder l'unité de la Fédération. C'est à cette époque qu'une commission est créée au sein du comité exécutif pour examiner les incidents toujours plus nombreux. Le désarroi est amplifié par la déci-

(105) Collard est appelé au comité exécutif le 24 juillet 1933. E. Cornez et D. Durant sont appelés au comité exécutif en 1932. En 1936, de jeunes éléments et des représentants des fédérations locales siègent au comité fédéral.

(106) Comité exécutif, 23 juin 1933.

(107) Comité exécutif, 27 novembre 1933. Au même moment le syndicat des mineurs de Boussu-Bois demande cependant que les JGS soient soutenus plus activement et critique la position de la centrale des mineurs du Borinage et son secrétaire Mester.

(108) CE, 26 octobre 1934.

sion du POB de participer au gouvernement Van Zeeland en abandonnant une partie du « Plan ».

M. Toubreau explique combien cette décision, précédée par l'effondrement en Allemagne du mouvement ouvrier devant Hitler, avait provoqué de déception, d'amertume et de découragement chez les militants particulièrement chez les jeunes. La gauche du parti n'est pas épargnée puisqu'elle perd son leader P.-H. Spaak et qu'elle est dès 1934 divisée en trois tronçons :

- les militants qui ont lié leur activité à celle du parti (la majorité des JGS au Borinage),
- ceux qui poursuivent « L'Action socialiste » dirigée par le docteur Marteaux qui est pro-soviétique (pratiquement pas de sympathisants au Borinage),
- W. Dauge devenu trotskyste et « L'Action socialiste révolutionnaire » depuis la crise organise le mouvement des chômeurs qui lui sert de base politique. Une des principales critiques qu'il adresse au parti, est de ne pas se préoccuper assez du sort des sans-travail et de ne pas parvenir à modifier leur situation.

Le Parti communiste profite évidemment de ces discussions, et de la perte d'influence du POB. Ajoutons à cela les difficultés du mouvement coopératif après la chute de la Banque belge du travail (950 épargnants à « L'Avenir du Centre » ont perdu leurs économies).

C'est dans cette atmosphère de crise que s'ouvre la campagne électorale de 1936. [« Notre Fédération, déclare Plumet, se trouve à un tournant malheureux et si une solution n'intervient pas à bref délai, ce sera la catastrophe dans la région qui a toujours été la plus rouge du pays » (109).]

Dauge se présente au poll du 26 janvier 1936 et est élu en quatrième position avec 10.000 voix (1<sup>er</sup>, Delattre : 14.643 voix, 2<sup>e</sup> Pierard : 11.752 voix, 3<sup>e</sup> Collard : 11.235 voix..., 5<sup>e</sup> Goblet : 8.812). Il précède donc les députés sortants Goblet et Duhot et se trouve en ordre utile.

(Dix-sept mille membres participent à ce poll, soit 10.000 de moins qu'en 1932, la défaite s'annonce déjà.)

Le succès de Walter Dauge surprend la direction fédérale. Certains veulent recommencer le poll pour l'évincer, d'autres préfèrent le voir sur la liste socialiste plutôt que sur une liste adverse.

Il lui est alors demandé de signer la plate-forme électorale et le programme du parti alors que Dauge demande la réunion d'un congrès extraordinaire pour se prononcer sur ceux-ci. Le 2 mars 1936, Plumet propose l'exclusion de Dauge. Celle-ci est décidée le 14 avril. A cette même date, Pierard propose de réaliser une sorte d'armistice avec les communistes pendant la période électorale. Ceux-ci proposent une liste unique qui est évidemment refusée. Pendant ce temps la campagne menée contre Dauge s'amplifie. Les candidats, signataires des circulaires, vendeurs de « L'Action socialiste révolutionnaire » sont exclus. Le personnel des organisations socialistes est mobilisé pour s'opposer à l'entrée de Dauge et de ses partisans aux meetings socialistes.

Malgré cela la liste Dauge emporte 7.000 voix (8,45 %). Encouragé par cet indéniable succès, Dauge fonde alors le PSR (Parti socialiste révolutionnaire) qui adhère à la 4<sup>e</sup> Internationale trotskyste.

En effet Dauge, nous le savons grâce à un bulletin intérieur de « L'Action socialiste révolutionnaire » [Gilly S.D. (1936) est en contact depuis quelques temps déjà avec L. Trotsky]. Une lettre de Trotsky à Dauge est ainsi publiée, elle date du 27 mars 1936, avant donc l'exclusion de ce dernier du POB (110). Trotsky conseille de ne pas former de syndicats fractionnistes, mais bien de lutter contre les chefs « réformistes, centristes et pacifistes » au sein des syndicats réformistes.

La pression exercée par les organisations du POB contre les militants du PSR est trop forte, ils sont pratiquement tous exclus et Dauge est obligé de créer un syndicat qui ne vivra pas (1937). Néanmoins le PSR emporte la majorité absolue à Flénu aux élections communales de 1938 et obtient encore 6,39 % des suffrages aux élections législatives de 1939 (111).

#### E. LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DE 1936.

Les élections de 1936 constituent un échec cuisant pour le POB du Borinage qui perd un tiers de ses voix par rapport à 1932, mais au profit quasi exclusif des communistes (plus 10,2) et du PSR.

Les partis ouvriers totalisent 67,11 %, perdant moins d'un pour-cent par rapport aux élections de 1932 qui leur ont donné les meilleurs résultats d'ensemble pour la période d'entre deux guerres et ce malgré la poussée rexiste dans le pays.

(110) Voir en annexe.

(111) Walter Dauge est mort pendant la guerre en des circonstances demeurées mystérieuses. Néanmoins des listes « Daugeistes » ont continué à être présentées à Flénu jusqu'en 1964.

Aux dernières élections communales de 1965, la veuve de Walter Dauge est encore intervenue par voie de tract pour défendre sa mémoire.

La direction fédérale analyse la défaite, elle l'estime due à la différenciation entre travailleurs en activité et chômeurs. Ces derniers ayant voté pour l'extrême gauche, ce qui est exact, puisque c'est « L'Action socialiste » qui a axé sa propagande sur eux.

Un discrédit certain est jeté sur la démocratie parlementaire et la classe ouvrière n'est plus prête à lutter pour elle.

Viennent ensuite :

- « la chute de la BBT et de nombreuses coopératives,
- la situation économique de la région,
- la scission Dauge et la propagande de celui-ci contre le POB,
- insuffisance de la presse régionale,
- participation insuffisante de la classe ouvrière à la vie politique. »

Mais c'est surtout l'absence de contacts avec la classe ouvrière avec qui on n'a plus affaire que par l'intermédiaire de bureaux, de collecteurs de cotisations qui est la base de cet important recul.

Le mouvement socialiste est devenu une administration. L'enquête sociologique du professeur Jacquemyns, menée en 1938 témoigne d'une réticence générale des ouvriers à l'égard de « l'appareil du parti », du syndicat, de la mutualité, de la coopérative (112).

Les dirigeants de la Fédération s'étaient déjà rendu compte que la plupart des personnes employées dans les organisations socialistes n'avaient pas d'activité politique et que donc les contacts entre le parti et ses affiliés s'amenuisent de plus en plus puisqu'ils ne fréquentaient même plus les réunions.

Le POB ne possède plus l'influence matérielle, morale et politique qu'il avait réussi à obtenir dans les années qui suivirent la guerre.

### III. La Période 1936-1939. La crise internationale.

La situation politique, après 1936, devient confuse et sur plusieurs points précis les avis divergent considérablement.

Les rapports avec les communistes sont souvent discutés. La participation côte à côte aux grèves de 1936, le front populaire en France, la guerre d'Espagne sont autant de situations où socialistes et communistes sont en rapports plus étroits qu'ils ne l'ont jamais été depuis 1921.

Paradoxalement les éléments « gauchistes » d'avant 1936 ne sont

---

(112) *Op. cit.*, pp. 303-316.

pas partisans du rapprochement avec les communistes, mais bien Louis Pierard, Defuisseaux (fils de A. Defuisseaux) A. Valet (secrétaire permanent du syndicat des tramways), Quinchon (bourgmestre d'Hornu et ancien sénateur).

Pierard considérant que la politique de l'URSS est un des seuls facteurs de paix en Europe a accepté la présidence des « Amis de l'URSS » du Borinage. Il demande l'unité d'action en faveur de l'Espagne, pour la paix (ligue antiguerre, etc.). Il y a également — au sein des organisations syndicales surtout — des éléments pro-communistes. Mais ils sont rapidement expulsés d'abord des réunions politiques, puis des syndicats. En effet la grande majorité de la direction fédérale est opposée à tout rapprochement avec le Parti communiste, si ce n'est dans le cadre d'un « front populaire » qui irait des démocrates-chrétiens aux communistes. Celui-ci n'a aucune chance de voir le jour à brève échéance puisque même entre démocrates-chrétiens et socialistes il n'y a pas d'accord.

« Donnez l'impression à la petite bourgeoisie que réellement il y a un danger Moscou ou Rex... si vous allez avec les communistes, vous la jetterez dans les bras de Rex » déclare Delattre (113).

C'est la position adoptée par la Fédération. La JGS du Borinage s'oppose dans sa large majorité (excepté Wasmes, Hornu et Frameries) à l'unité entre JGS et Jeunesse communiste (future JGSU) décidée par le comité national des JGS et la majorité des fédérations wallonnes du mouvement (114). Un peu plus tard Pierard abandonne la présidence des Amis de l'URSS. Il est demandé à A. Valet qui a publié dans *L'Avenir* des comptes-rendus chaleureux de son voyage en URSS de cesser ces conférences sur l'URSS pendant les périodes électorales de 1938 et de 1939. Toute proposition d'activité commune est repoussée sans discussions (115).

Sur le plan intérieur, la Fédération boraine se prononce en faveur des gouvernements d'union nationale seuls capables de redresser la situation économique et financière et de s'opposer avec efficacité au Rexisme.

Quant à la politique étrangère, elle est beaucoup plus discutée. Pierard, plutôt pro-français, est opposé à la politique « d'indépendance nationale » préconisée par Spaak qui exagère, lui semble-t-il lorsqu'il

(113) CF, 12 octobre 1936.

(114) Deux stades à cette opération : unité d'action en 1936, fusion pure et simple en 1937. Pierard est partisan de la patience et de la modération à l'égard des « unitaires » tandis que les autres demandent un « ultimatum » aux JGS unitaires suivi d'exclusion pure et simple.

(115) L'assemblée plénière du 3 octobre 1937 interdit « tout contact avec toute organisation communiste ».

prétend que « Liège, Charleroi et Mons sont autant de pistolets braqués sur l'Allemagne ». Pour Pierard, nous l'avons déjà écrit, le danger de guerre ne peut venir que des pays fascistes. Il est partisan d'une alliance défensive des pays démocratiques face à l'Allemagne hitlérienne (au contraire de Spaak) (116).

Les socialistes borains se sentent fort concernés par la guerre d'Espagne et leur position en faveur des républicains espagnols en fait foi. Pourtant la plupart d'entre eux refusent de mettre en difficulté le gouvernement sur une de ces questions (politique d'indépendance, reconnaissance du gouvernement de Burgos et aussi l'annexion de l'Ethiopie par l'Italie). Ce dernier problème les touche évidemment moins, ils préfèrent que le gouvernement soit renversé « par les réactionnaires » sur un problème de politique sociale ou financière.

Cet opportunisme politique trouve ses défenseurs chez les mêmes que pour le problème des rapports avec les communistes (117). Le problème du gouvernement de Burgos est celui qui est le plus discuté. L'éventualité de sa reconnaissance soulève un réel tollé. Les arguments, ceux de Cornez notamment, selon lesquels la Belgique est occupée à perdre un important marché commercial et si le gouvernement tombe sur cette question, la nouvelle coalition reconnaîtrait immédiatement le gouvernement du général Franco, soulèvent les protestations d'une grande partie de l'assemblée. Valet : « Ces derniers temps, l'opportunisme l'a souvent emporté sur les principes ». Collard : « Est-ce que nous allons toujours faire les frais de la collaboration gouvernementale ? Barbieux (secrétaire fédéral des JGS) : « Je me demande si à force de réalisme, on ne va pas perdre de vue, notre idéal socialiste », etc.

L'impossibilité de concilier les deux tendances sur une question qui exige une réponse affirmative ou négative oblige l'assemblée fédérale à renoncer à prendre position.

La délégation au congrès se concertera avant le vote, si elle reste divisée elle s'abstiendra.

Cette impuissance, qui est caractéristique de la période 1936-1940, à obtenir une unanimité, florissante avant les années 1930, montre le chemin parcouru par la Fédération, la dislocation de ce qui avait fait sa force, mais aussi sa faiblesse.

---

(116) Comité fédéral, 25 février 1938. CF, 22 juillet 1938. Les socialistes borains sont très méfiants à l'égard de Spaak (comme à l'égard de De Man) dont ils se souviennent qu'il a dirigé « L'Action socialiste ». Je n'ai pas confiance en De Man, déclare Plumet lors de cette réunion, j'ai la conviction que nous le rencontrerons un jour de l'autre côté de la barrière.

(117) *Idem supra*. « Quel avantage apporterait un changement de gouvernement à l'Ethiopie, l'Espagne, aucun. Mais si nous abandonnons le gouvernement, comment trouver les 100.000 nouveaux membres prévus ? » déclare R. Toubeau.

Le phénomène est semblable à l'échelle nationale où les « anciens » dirigeants tels que Vandervelde et De Brouckère n'ont plus la confiance parce qu'ils tentent de réagir contre ce qui leur semble une dégénérescence de leur parti mais aussi où les « nouveaux » De Man, Spaak et Buset ne sont pas encore acceptés. Lors d'une nouvelle discussion sur la même question, Plumet exprime l'avis « que beaucoup de travailleurs croient que Spaak veut trahir la classe ouvrière dans l'affaire de Burgos. Ils s'opposent plus à Spaak qu'à la reconnaissance de Franco ».

Le 2 décembre 1938, au moment de la démission du gouvernement Spaak, l'assemblée, après que Pierard, confirmant l'évolution entrevue plus tôt, eût déclaré « Nous ne pouvons pas être au gouvernement les prisonniers de la droite, je crois que le moment est venu d'opérer un redressement à gauche » se prononce pour la participation gouvernementale, mais « respecte le sentiment hostile de la classe ouvrière à l'envoi d'un agent à Burgos ».

## CONCLUSION

L'étude de la Fédération socialiste républicaine offre un grand intérêt, et cela pour plusieurs raisons.

Formellement, il est intéressant d'examiner le fonctionnement interne de cette importante fédération du POB qui peut aider à la compréhension du Parti, de son évolution et de sa transformation en Parti socialiste belge (il ne s'agit pas seulement d'un simple changement de nom surtout dans le Borinage). Il aurait fallu, pour bien faire, étudier la Fédération depuis ses origines, puisque ses structures ont été forgées, précisées, déterminées par l'histoire du mouvement ouvrier, par les conditions économiques et sociales propres à la région.

L'étude de l'évolution politique de la Fédération est tout aussi intéressante puisqu'elle montre le passage d'une politique nettement révolutionnaire dans les moyens sinon dans les objectifs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à une politique parfois « radicale » dans les termes, mais modérée dans le fond.

Il nous est possible d'examiner le comportement d'une organisation de type socialiste-démocratique face à des circonstances fondamentalement différentes.

a) *L'apogée du POB*. — Les succès et la relative prospérité d'après-guerre lui donnent une unité et une force inégalée.

b) *La crise économique.* — Les réactions du POB et particulièrement celles de sa Fédération boraine à la crise se révèlent tourner à son désavantage et par voie de conséquence montrent les limites atteintes par cette organisation lorsque les circonstances ne sont plus favorables. (« Nous demandons de l'action et on envoie des pétitions au Gouverneur. »)

c) *La crise internationale.* — La situation intérieure s'est améliorée, mais le POB rencontre autant de difficultés à s'adapter à la crise politique extérieure qu'à la crise économique intérieure.

L'organisation finit par se révéler inadéquate puisqu'elle est modifiée et que le principe fédéral cher aux Borains est remplacé par le système classique des adhésions individuelles à une action politique locale en 1945.

Cette transformation a été rendue nécessaire par la modification des rapports entre dirigeants et dirigés, rapports qui de « politiques » qu'ils étaient (l'adhésion à un syndicat, à une mutuelle, à une coopérative était un acte politique) sont devenus progressivement, dans l'entre deux guerres, « administratifs ».

La Fédération était dirigée plus par des éléments « administratifs » permanents que par des éléments « politiques » élus et réélus. (Nous avons montré les modifications intervenues dans ce sens au sein des organes directeurs de la Fédération.)

L'importance de cette évolution peut trouver une explication limitée mais significative dans le fait que pour les « administratifs » l'objectif principal de leur politique est la préservation des organisations sociales et économiques qu'ils dirigent. (Selon eux, c'est ce qui les différencie des communistes qui n'ont « rien à perdre », « rien à défendre » dans la lutte politique.)

L'étude présentée ici est évidemment analytique, elle permet uniquement de poser de nombreux problèmes sans les résoudre. Mais les poser n'est-ce pas déjà leur donner une première tentative d'explication.

## ANNEXE I

## FEDERATION SOCIALISTE REPUBLICAINE DU BORINAGE ET DE L'ARRONDISSEMENT DE MONS

Trois microfilms : Archives (1891-1939) — Fédération Boraine du POB.  
*Originaux* : Fédération Boraine du POB, 14, boulevard E. Dolez, Mons.  
*Microfilms* : Archives générales du Royaume — Institut belge de Science politique (1).

### A. Inventaire.

- 1° *Cercle Socialiste de Mons* (1891-1896).
  - a) *Procès-verbaux* des Séances du comité et assemblées générales :
    - 4 avril 1891 à mars 1893
    - 5 janvier 1896 au 14 juin 1896
  - b) *Comptes sommaires* :
    - juillet 1891 à mars 1893
- 2° *Comité de la Fédération Socialiste Républicaine*.
  - a) *Procès-verbaux* 1891-1892.
  - b) *Comptes sommaires* 1897.
- 3° *Manuscrits de Léon et Alfred Defuisseaux et de Désiré Maroille, députés*.
- 4° *Exemplaires de journaux régionaux* (1886-1911).
- 5° *Brochures diverses* (1880-1912).
- 6° *Fédération Socialiste Républicaine* (1919-1938).
  - a) *Comité exécutif*. *Procès-verbaux* :
    - 3 octobre 1924 au 8 mai 1936.
  - b) *Comité fédéral*. *Procès-verbaux* :
    - 18 novembre 1919 au 20 février 1931
    - 24 juillet 1936 au 21 octobre 1938.
  - c) *Assemblées plénières et Congrès régionaux*. *Procès-verbaux* :
    - 23 novembre 1919 au 14 janvier 1934
    - 3 octobre 1937 au 22 juillet 1938.
  - d) *Fédération des Conseillers Communaux et Provinciaux*.
    - Comité et assemblées plénières. *Procès-verbaux*.
    - 28 août 1921 au 22 mars 1935
    - 1935 à 1939.
- 7° *Brochures diverses* (1920-1933).

### B. Inventaire analytique des microfilms (2).

#### I. Microfilm n° 1.

*Titre* : *Archives* (1919-1938).

#### 1° *Cercle Socialiste de Mons*.

- a) P.V. des séances du Comité et des assemblées générales du 4 avril 1891 au 6 décembre 1891.

---

(1) Il s'agit d'une partie du programme de l'IBSP financé par le Fonds de la Recherche scientifique fondamentale collective (Ministère Education Nationale).

(2) Pour des raisons techniques, il est difficile et dangereux pour la conservation des microfilms d'effectuer un découpage cohérent et chronologique. L'Inventaire analytique de chaque microfilm est donc nécessaire.

- b) Comptes sommaires : juillet 1891 à mars 1893.
- c) P.V. assemblées générales : 5 janvier 1896 au 14 juin 1896.
- 2° *Fédération Socialiste Républicaine du Borinage* : comité exécutif.  
Procès-verbaux du 3 octobre 1924 au 8 mai 1936.
- 3° *Idem* : comité fédéral.
- a) Procès-verbaux du 9 avril 1925 au 20 février 1931.
- b) Procès-verbaux du 24 juillet 1936 au 22 juillet 1937 y compris les assemblées plénières du 3 octobre 1937, 8 mai 1938, 22 juillet 1938.

## II. Microfilm n° 2.

### *Fédération Socialiste Républicaine du Borinage.*

#### 1° Comité fédéral :

- a) P.V. du 22 juillet 1937 au 21 octobre 1938.
- b) P.V. du 18 novembre 1919 au 9 mars 1925.
- 2° Assemblées plénières et Congrès régionaux :
- a) P.V. du 23 novembre 1919 au 2 décembre 1921.
- b) P.V. du 9 avril 1922 au 14 janvier 1934.
- 3° Fédération des conseillers communaux et provinciaux :
- P.V. du 28 août 1921 au 22 mars 1935.

## III. Microfilms n° 3.

1° *Procès-verbaux* : P.V. Comité fédéral du P.O.B. 1891-1892 — Cahier de comptes 1897 — P.V. Fédération des élus 1935-1939.

#### 2° *Manuscrits* :

A) Copie-lettre de Désiré Maroille, 18 mai 1892 au 10 août 1894 avec index alphabétique.

B) Correspondance et documents concernant la réglementation de la production charbonnière internationale 1892-1897. Maroille - Defuisseaux - Lewy.

C) Manuscrits A. Defuisseaux ; lettres ; projets de brochures : programme du POB ; Contes moraux ; Mes « Pourquoi » d'un enfant du peuple. Piècette « Le mineur ». Etude statistique et politique sur la préparation de la campagne électorale de 1894. Projets de statuts pour la ligue électorale de Mons. Projets de statuts du comité régional de l'arrondissement de Mons.

D) Manuscrits Maroille et L. Defuisseaux, correspondance diverse.

E) Lettres adressées à A. Defuisseaux.

F) Divers.

3° *Journaux* du parti Socialiste Républicain, de la Fédération du Borinage du POB (3) :

*En avant pour le suffrage universel*, 1886 (34 numéros) hebdomadaire.

*En avant pour le suffrage universel*, 1887 (5 numéros).

*Combat*, 1887 (1 numéro).

*La République*, 1887 à 1895 (10 numéros).

*La Bataille*, 1890 (1 numéro).

*Le suffrage universel*, 1892 à 1896 (6 numéros).

*Le suffrage universel*, 1897 (11 numéros).

*Le suffrage universel*, 1898 (23 numéros).

*Nouvelles du Borinage* (catholique), 1898 (7 numéros).

---

(3) Ces journaux ne se trouvent ni à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, ni à la Bibliothèque de Mons.

- L'écho du peuple*, 1906 (4 numéros). Mort de L. Defuisseaux.  
*Le petit Borain*, supplément au *Peuple*, 10 janvier 1911.
- 4<sup>o</sup> Brochures :
- *Livret d'ouvrier* de Désiré Maroille.
  - *La situation des ouvriers houilleurs en Belgique*. L. Bertrand, Lyon 1880.
  - *Le catéchisme du peuple*. A. Defuisseaux (1886), Liège.
  - *Mes procès*. A. Defuisseaux, Bruxelles 1886.
  - *Contes Moraux*. A. Defuisseaux, Bruxelles 1887.
  - *Compte rendu de l'assemblée générale de la Ligue Libérale de Bruxelles*, 29 novembre 1887.
  - *L'affaire de la mine aux mineurs*. A. Delattre, Flénu 1892.
  - *Lettre ouverte de H. Roger au Bourgmestre de Mons*, 16 avril 1893.
  - *Programme de la Fédération Socialiste Boraine pour les élections législatives*, 1894.
  - *Instructions pour les témoins*. Elections législatives, 1894.
  - *Article biographique de Jean Roland sur A. Defuisseaux* (1895).
  - *La pension des vieux houilleurs* (exposé des motifs de la proposition de la loi socialiste), Mons 1895.
  - *La grève des mineurs du Borinage*. L. Pepin, Wasme 1897.
  - *Le catéchisme de l'électeur*. A. Defuisseaux (1899).
  - *Proposition de loi sur la pension des vieux houilleurs*, Mons 1900.
  - *Tract élections provinciales*, Mons, S.D. (1896).
  - *Cinq chansons en l'honneur de Defuisseaux*.
  - *La mort d'A. Defuisseaux*, Cuesmes 1901.
  - *Illustrations diverses*.
  - *Mort de Léon Defuisseaux* (faire-part, affiche) 1906.
  - *1<sup>er</sup> mai 1907*, Bruxelles 1907.
  - *Tract Fédération Socialiste Boraine*. Elections 1912.
  - *Statuts de la Fédération Socialiste Républicaine du Borinage*, Cuesme 1920.
  - *Quarantième anniversaire de la Fédération Socialiste*, Cuesmes 1927.
  - *Tract électoral de la Fédération*. Elections législatives, 1929.
  - *Brochure électorale du POB* (1932).
  - *Rapport sur l'industrie charbonnière en Belgique*, publié par la Centrale Sociale Concordia, Bruxelles 1933.
  - *Drapelet. Suffrage universel*.

## ANNEXE II

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

## Ouvrages cités :

- BOURDON J. *Le Borinage*, étude de géographie humaine, Mons (1956) in-8°.
- CORNEZ E. *Vingt ans d'efforts*, Cuesmes 1929.
- FOURNIEAU H. *Le Borinage*, Monographie politique économique et sociale, Frameries 1929, in-8°.
- JACQUEMYNS G. *Vie sociale dans le Borinage houiller*, Notes statistiques, monographies, Bruxelles 1939, in-8°.
- Presse : *L'Action Socialiste*, 1934-1936. *L'Action Socialiste révolutionnaire*, 1935-1936. *L'Avenir du Borinage*, 1918-1926, quotidien. *L'Avenir du Borinage*, 1931-1937, hebdomadaire.

## ANNEXE III

### COMMUNES ET BOURGMESTRES SOCIALISTES

		avant					
		1921	1921	1926	1932	1936	1938
<u>Communes industrielles</u>							
Boussu	J. Annotiau(1921_1938) J.B. Bauche		x	-	-	-	o
Cuesmes	E. Leroux	x	-	-	-	-	-
Dour	A. Danhier		x	-	-	-	-
Flénu	A. Capron		x	-	-	-	o
Frameries	A. Andry (1919_1932) F. Pierard	x	-	-	-	-	-
Hornu	F. Quinchon	x	-	-	-	-	-
Jemappes	A. Durant (1921_1924) Pamart		x	-	-	-	-
La Bouverie	Haniquelle						
Pâturages	L. Pepin (1919_1938)L. Neusy(1938_1939)	x	-	-	-	-	-
Quaregnon	F. Pierard(1919_25)Doublet(1925_34)Plumat	x	-	-	-	-	-
Tertre	O. Gilmant		x	-	-	-	-
Wasmes	H. Fauvieu	x	-	-	-	-	o
Wasmuël	V. Pierart	x	-	-	-	-	-

#### Communes semi-industrielles

Baudour	L. Goblet		x	-	-	-	-
Ciply	Parlody		x	-	-	-	-
Elouges	E. André	x	-	-	-	-	-
Genly	Renoirte _ E. Renard		x	-	-	-	-
Ghlin	Duveau _ Bourgeois		x	-	-	-	o
Havré	Renotte			x	-	-	-
Hensies	L. Philippe (1921_1924)Bouchon_Banneton		x	-	-	-	o
Maisières	Nicaise				x		o
Obourg	E. Chevalier		x	-	-		o
Siraut	-						x

#### Communes rurales

Asquillies	Couvreur		x	-	-		-
Audregnies	-						x
Autreppe	Potvin			x	o		
Baugnies	L. Pierard				x		-
Casteau	-				x		o
Erbisœul	Ch. Huchon		x	o			
Hainin	-				x		o
Herchies	-						x
Masnuy St Jean	Vieux			x	o		
Quévy_la_Grand	A. Joly				x		-
Thulin	J. Bouilly ( Duhot)						x
Warquignies	R. Richard	x	-	-	-	-	-
Wiheries	F. Jumeau	x	-	-	-	-	-

Gain de la majorité absolue	x
Perte de la majorité absolue	o

## ANNEXE IV

		1911	1919	1921	1925	1929	1932	1936	1939
<u>DEPUTES</u>									
Bastien	A. Ancien C.P.		x						
Brenez	A. Député depuis 1894	x	x	x	x(†1932)				
Collard	L.						x	x	x
Delattre	A.			x	x	x	x	x	x
Bouilly	J. dit Jean Duhot						x		
Goblet	L.						x	x	x
Maroille	D. Député depuis 1894		x(†1919)						
Moury	C.		x	x(†1924)					
Pepin	L. Député depuis 1894	x	x	x	x	x			
Pierard	L.		x	x	x	x	x	x	x
Verdure	P. Député depuis 1924	x	-	-	x	x			
<u>SENATEURS</u>									
Danhier	A.		x	x	x	x	x		
Doublet	O.						x		
Dufrasne - Friart	Sénateur depuis 1907	x	x	x	x	x			
Duhot	J.							x	x
Harmegnies	H.							x	x
Mosselman	Sénateur depuis 1907	x	x	x					
Quinchon	Fr.				x	x	x		
Spreutel	A.							x	x
<u>CONSEILLERS PROVINCIAUX</u>									
André	E.			x	x	x	x		
André	F. Député permanent (1924)		x	x	x	x	x	x	x
Bauche	J.B.				x	x	x	x	
Caty	L. Député permanent		x	x					
Cornet	F.							x	
Cornez	E. Député permanent (1939)							x	
Cornez	V.						x		
Creviaux							x		
Descamps	J.B.		x	x	x	x			
Descamps	E.		x	x	x	x			
Dhainaut	C.						x		
Fauvieux	H.		x	-	x	x	x	x	
Gilmant	O.			x	x	x	x	x	
Givert				x	x	x			
Hainaut	G.			x	x	x			
Harmegnies	F.		x	x					
Harmegnies	H.				x	x	x		
Joly	A.			x	-	-	x	x	
Leroux	E.				x	x	x	x	
Levêque	L.					x	x	x	
Peetermans			x						
Pichel	A.				x	x			
Quinchon	Fr.			x	x				
Valet	A						x	x	

ANNEXE V

DELEGUES AU CONSEIL GENERAL DU P. O. B.

NOMS	ORGANISATIONS	1919	'20	'21	'22	'23	'24	'25	'26	'27	'28	'29	'30	'31	'32	'33	'34	'35
Bohjean	J.G.S. Fédér. Politique																	x
Bitz	Métallurgistes Féd. Polit.																	x
Brenez	Fédér. Politique	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x						
Cornez E.	Mutualité												x	x	x	x	x	x
Cornez V.	Féd. locale Féd. Polit.																	x
Danhier	Mineurs				x	x	x	x	x	x	x	x	x	x				
Delattre	Mineurs		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Demarbrez	Bâtiment Féd. Polit.			x	x	x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	x
Duhot	Fédér. Politique	x	x	x														
Dumont	Féd. locale Féd. Polit.																	x
Durant D.	F.P.S. Féd. Politique																	x
Goblet	Féd. Pol. Indust. diverses			x	x	x	x	-	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Leroux	Mutualité Féd. Polit.																	x
Mester	Mineurs Féd. Polit.												x	x	x	x	x	x
Neusy	Coop. Féd. Polit.															x	x	x
Pepin	Féd. Polit.	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x					
Plumat	Féd. Polit.					x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Quinchon	Mineurs								x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Spreutel	Métallurgistes				x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Vienne	Coop. Presse Socialiste												x	x	x	x	x	

COMITE EXECUTIF DE LA FEDERATION

Caty L.	Président (1923)	x	x	x	x	x														
Collard L.																		x	x	x
Cornez E.																		x	x	x
Danhier A.	Trésorier (1920) Membre	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Delattre A.									x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Demoustier O.													x	x	x	x	x	x	x	
Duhot J.	Secrétaire (1921) Membre	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	x	x	x	x	x	x	x	
Durant D.																		x	x	x
Durant		x	x	x	x	x	x													
Goblet L.	Sec.(1921-23) Membre			x	x	x	-	-	-	-			x	x	x	x	x	x	x	
Mester E.													x	x	x	x	x	x	x	
Pepin L.	Président (1923-32)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x					
Pierard L.	Président (1932)																	x	x	x
Plumat G.	Secrétaire (1921)			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Quinchon F.													x	x	x	x	x	x	x	
Spreutel													x	x	x	x	x	x	x	

## ANNEXE VI

Années	EFFECTIFS (1)								SYNDICATS									
	Total général	Cotisations payées au Conseil général	Syndicats	Mutualité	F. P. S.	Coopérative	J. G. S. (2)	Mineurs	Métallurgistes	Bâtiments et Industries diverses	Cheminots (1)	Cuir	Verriers	Transports	Enseignants	Employés	Services publics	Alimentation (3)
av.1914	-	15630	-	16.317	-	13.017	-	14.867	1.600	5.000	-	-	-	-	10	-	-	-
1919	57.277	36.000	28.838	12.089	1.200	15.150	6.000	26.737 (74%)	2.868	-	-	-	450	31	-	-	-	-
1920	-	50.550	31.136	17.932	1.415	-	-	30.531	5.650	-	-	900	-	-	150	-	-	205
1921	79.685	50.550	37.436	17.111	2.026	17.000	-	27.383	5.550	7.000	-	1.150	1.250	350	80	80	-	200
1922	77.291	50.000	39.981 (11)	18.253	3.083	19.000	2.095	26.382	4.712	5.300	2.700	830	1.100	380	90	70	-	-
1923	77.507	50.000	37.761 (9)	20.981	3.240	19.330	2.749	23.700	4.174	4.000	3.700	733	900	390	90	-	-	-
1924	75.721	50.000	37.407 (9)	21.536	4.110	17.330	2.882	23.812	4.493	3.932	3.450	700	900	400	194	-	-	-
1925	74.471	50.000	34.630 (10)	24.069	5.789	20.000	1.000	21.160	4.428	3.600	3.700	650	1.075	416	220	-	-	-
1926	81.600	50.000	32.800	25.894	7.827	20.850	-	21.047	3.745	3.370	-	-	-	204	-	-	-	-
1927	82.000	50.000	35.514 (11)	25.956	8.254	23.196	2.489	22.288 (64%)	-	-	-	-	-	360	-	-	-	-
1928	85.440	50.000	33.885 (11)	27.000	8.959	-	-	-	-	-	3.000	500	1.250	490	372	60	55	-
1929	90.000	50.200	31.996 (11)	-	-	-	-	23.000	-	2.800	-	-	-	-	-	-	-	-
1930	-	55.000	33.664 (12)	-	10.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1931	90.000	45.600	33.000 (12)	-	10.000	-	4.000	-	-	-	-	-	-	-	50	-	-	-
1932	-	45.600	35.773 (11)	-	10.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1933	87.000	-	34.000 (11)	23.132	10.480	18.216	-	18.755 (2)	4.850	4.689	-	1.726	819	433	568	360	169	-
1934	-	-	33.736 (11)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1935	-	-	32.686 (12)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1936	-	51.000	32.832 (12)	25.176	12.693	-	-	16.000 (80%)	5.400	5.000	-	1.600	1.500	-	600	-	-	-
1937	-	-	32.722 (11)	-	-	-	-	-	5.600	-	-	-	-	-	600	-	-	-
1938	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1939	-	-	-	-	-	-	-	14.000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

*Notes concernant le tableau effectifs :*

(1) Il est inutile de trouver une corrélation logique à ces différents effectifs puisque notre relevé est établi sur la base de données diverses et pas nécessairement semblables (cotisation payés, effectifs prétendus, etc.).

Le total général est celui des cotisations payées par les diverses organisations à la Fédération Boraine et sur la base duquel sont calculés les voix par fédérations locales.

Les cotisations payées au Conseil général sont reprises dans les rapports annuels du P.O.B. Cette source de renseignements se tarit après le départ de Van Roosbroeck du secrétariat général du P.O.B.

Les effectifs des syndicats représentent les cotisations payées à la Commission Syndicale du P.O.B. puis à la Centrale générale du Travail de Belgique (C.G.T.B.).

Les effectifs de la mutualité sont extraits de la brochure de E. Cornez « 20 ans d'efforts » et de sources diverses après 1929. Seuls les effectifs de « L'Avenir du Borinage » sont considérés.

Pour les effectifs coopératifs certains chiffres émanent des rapports annuels de l'office coopérative, d'autres de sources diverses (notamment E. Fournieau et G. Jacquemijns).

(2) Les J.G.S. ne sont pas en tant que tels membres du P.O.B. mais individuellement, ils jouissent pourtant de prérogatives d'organisations adhérentes puisqu'ils délèguent un représentant au Comité fédéral et au Conseil général.

(3) Nombres d'organisations adhérant à la Commission Syndicale.

*Notes concernant le tableau syndicats :*

Renseignements extraits le plus souvent des rapports de la commission syndicale.

(1) Syndicat affilié à la commission syndicale mais pas au P.O.B.

(2) Les chiffres de 1933 sont extraits d'un rapport administratif de la Fédération Boraine. Il existe aussi des listes de membres du syndicat des mineurs par localité de 1919 à 1927.

(3) Nous avons noté qu'il y avait jusqu'à 12 syndicats adhérant à la Commission Syndicale. Le douzième est celui des carriers qui compte des membres dans la seule commune de Neufville mais dont l'adhésion est intermittente.





## ANNEXE VIII

## Lettre de L. TROTSKY à W. DAUGE

Le 27 mars 1936

Cher camarade Dauge,

1° *Sur l'exclusion du parti* : dans une situation si compliquée et si pleine de responsabilité, la seule voie juste est de ne pas s'occuper de devinettes : que va faire la bureaucratie ? Quand et comment va-t-elle nous exclure ? — mais de développer une action révolutionnaire toujours plus large, plus profonde et plus implacable. Sur le plan *statutaire* on reste naturellement jusqu'au moment de l'exclusion sur la défensive ; politiquement on développe une offensive sans répit. Les questions de la défense statutaire ne doivent d'ailleurs occuper qu'un centième de nos forces. Quatre-vingt-dix-neuf centièmes doivent être consacrés à l'offensive contre les réformistes, les centristes et les pacifistes.

Vous êtes faibles numériquement. Vous êtes très forts par votre position révolutionnaire. L'époque qui approche nous ouvrira des possibilités sans précédent, à une seule condition : que vous n'affaiblissiez pas vous-même vos possibilités en cherchant la ligne de moindre résistance vers les réformistes, les centristes, les pacifistes.

2° Les considérations exprimées dans le premier paragraphe s'appliquent totalement à la politique électorale : ne pas prendre l'initiative de la rupture mais ne pas céder un centimètre dans le domaine des mots d'ordre et de la critique.

5° Même après la séparation totale, le nouveau parti doit garder une fraction clandestine dans le POB. Il ne faut pas croire que votre exclusion serait la dernière. Les événements aidant, il y aura encore des luttes intérieures, des ruptures, des exclusions et des scissions. Il faut que le nouveau parti ait ses agents fidèles et discrets dans le POB.

6° Ce serait une faute irréparable que de faire sortir vos adhérents des organisations (économiques, syndicats, etc.) aucunement : créer de petits syndicats parallèles signifierait prendre sur soi une responsabilité écrasante sans la possibilité de remplir dans l'avenir prévisible les tâches respectives... Même si vous étiez déjà depuis longtemps une organisation indépendante vous devriez faire entrer vos adhérents dans les syndicats, mutuelles, etc. Le parti indépendant vous est nécessaire non pour faire une petite conférence aux organisations de masses mais pour *les conquérir à l'intérieur*. C'est la seule possibilité. Le parti c'est notre instrument de travail ; il doit être bien forgé, bien trempé et bien aiguisé. Mais avec cet instrument nous devons travailler là où la masse se trouve réellement. On paie ainsi une cotisation en faveur d'une bureaucratie traîtresse. Et, oui, il faut payer pour l'entrée si l'on veut avoir la possibilité de saper la bureaucratie. Toute l'inconstance de l'I.C. s'est révélée dans ce fait double : en restant dans les organisations de masse les stalinistes pactisaient honteusement avec les réformistes, ils créaient des syndicats concurrents qui ne faisaient que la doublure du parti. La politique bolchévique est tout à fait différente : *le parti indépendant pour le travail systématique, patient, infatigable dans les organisations réformistes de masses en lutte permanente contre les chefs réformistes.*

Ce travail doit être mi-ouvert, mi-clandestin selon les circonstances et les possibilités.

Le syndicat comme organisation de masse ne peut pas vivre illégalement. Si vous créez des petits syndicats révolutionnaires, ils seraient immédiatement frappés par la répression gouvernementale et presque inévitablement anéantis. Tandis que si vos adhérents restent dans le syndicat réformiste, ils auront non seulement un milieu social nécessaire autour d'eux, mais aussi la couverture légale contre la répression.

Naturellement les chefs réformistes vont les poursuivre et même les livrer à la police. Mais cela signifie seulement qu'il faut apprendre à faire du travail clandestin envers les chefs réformistes qui eux ne sont autre chose que la police non officielle du capital dans la classe ouvrière elle-même. *L'apprentissage de l'illégalité révolutionnaire commence surtout dans les syndicats réformistes.* Il faut y avoir des camarades qui travaillent ouvertement, en s'exposant, le cas échéant, à l'exclusion. Il faut y en avoir d'autres qui ne sont pas orateurs mais qui sont capables par un travail systématique de rassembler autour d'eux, dans les syndicats, des nouveaux révolutionnaires.

